

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 31088 tél edm et publ (039) 31087 CCP 23 313  
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10. 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -  
3 mois Fr 11.- 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Billet fribourgeois: LES LIBERTÉS DE LA «LIBERTÉ»

Notre bonne «Julie» cantonale, «La liberté», porte à son frontispice un second titre: «L'Ami du Peuple». Cette glorieuse référence à la Révolution française, au journal de Marat en particulier, explique tout naturellement l'orientation démagogique de l'information livrée par le quotidien fribourgeois. Cette tendance devient d'autant plus perceptible que les problèmes touchent de plus près aux fruits d'une prédominance conservatrice et séculaire. Deux exemples vont permettre d'illustrer ce phénomène.

Le groupe socialiste m'avait chargé du développement d'une motion relative à la fraude fiscale dans notre canton. Cette dernière a des incidences énormes sur les finances de l'Etat. Me fondant sur le rapport établi en son temps par feu le conseiller fédéral Bourgnone, il m'était possible d'évaluer les conséquences de l'évasion fiscale, pour les communes et le canton, à environ 7,8 millions pour 1966. Une telle somme aurait pu arranger les affaires de bien des communes et sérieusement améliorer les finances cantonales. Mais là n'est pas mon propos.

Rendant compte de cette intervention, la «Liberté» écrivait froidement que j'avais demandé une amnistie fiscale. Rien n'est plus faux. Je m'étais borné au rappel des conséquences éventuelles d'une amnistie fédérale au niveau du canton de Fribourg. Si, lors de la votation fédérale

du 28 février 1967, le principe de l'amnistie était accepté, celle-ci deviendrait obligatoire pour tous les cantons. Dans le cas de Fribourg, il importerait alors que ceux qui fraudent le fisc et sur lesquels s'étendra le généreux pardon des autorités ne soient plus en mesure de poursuivre leur petit jeu. Notre motion demandait donc, non pas une amnistie, mais, dans une telle éventualité — qui ne dépendra que très partiellement de la volonté des citoyens fribourgeois — le renforcement des sanctions contre les fraudeurs impénitents. Ceci pour la raison bien simple qu'il ne faut pas octroyer un avantage supplémentaire à ceux qui recevraient déjà un cadeau bien mal mérité. Il était évidemment beaucoup plus facile de prétendre que les socialistes réclamaient une amnistie. Ce genre de nuance échappe au rédacteur «libertaire».

Le deuxième cas se rapporte à notre interpellation sur le subventionnement du Parti conservateur-chrétien-social par les Entreprises Electriques Fribourgeoises. Les secondes ont, entre autres, fait un don de 10 000 fr. pour permettre au premier d'assumer les frais de la campagne de novembre 1966 pour l'élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. La «Liberté» employait un procédé perfide pour relater cette interpellation. En effet, nous pouvions lire:

M. Jean Riesen (soc.) interpelle au sujet du financement des cam-

pagnes électorales, les EEF ayant mis de l'argent — et en ayant offert au Parti socialiste — à disposition du Parti conservateur-chrétien-social sur le montant de 50 000 fr. dont elles disposent pour les dons et subsides, les EEF devant être, selon lui, une maison de verre et non un self-service! Il rectificait ensuite ses paroles sur remarque du président du gouvernement: un député n'a pas à poser des questions à un conseiller d'Etat, mais au gouvernement lui-même.

En réalité, ma rectification ne concernait en rien le fond de l'affaire. Les Entreprises Electriques Fribourgeoises subventionnent bel et bien l'ancien parti majoritaire. L'article en question n'avait d'autre but que de masquer des faits pas très glorieux pour le parti qui bénéficie du soutien inconditionnel du quotidien fribourgeois. La rectification en cause avait simplement trait à une erreur de procédure: nos questions étaient adressées à M. le chef du Département de l'intérieur et, à travers celui-ci, au collège gouvernemental. Après la déclaration du président du Conseil d'Etat, nous avons tout simplement déclaré que l'interpellation s'adressait bel et bien au gouvernement.

La moralité est simple: être l'Ami du Peuple ne veut pas forcément dire que l'on aime la vérité. Au contraire, on pense avoir toute «Liberté» à l'égard de cette dernière.

JEAN RIESEN.

### Cela s'est passé dans notre pays

**LAUSANNE: Cheval de retour condamné.** — Le Tribunal de Lausanne, siégeant avec jury, a condamné mercredi pour vol par métier, tentatives de vol et rupture de ban un Italien expulsé de Suisse, âgé de 58 ans. Ce cambrioleur professionnel a été condamné à 5 ans de réclusion moins 510 jours de préventive, 10 ans de privation des droits civiques, l'expulsion de Suisse pendant 15 ans et les frais. Il a déjà passé 25 ans en prison, en France, en Italie et en Suisse. Il a notamment commis des vols à Genève, Lausanne, Berne, Zurich, Vevey, Fribourg et Lugano, au total 26 vols représentant une somme de 45 000 fr. dont une partie a été restituée.

**VILLARS - TIERCELIN: Macabre découverte.** — La police vaudoise communique: «Mardi un peu avant midi, on découvrait dans une étable désaffectée à Villars-Tiercelin, le corps en partie carbonisé d'un nommé H. D., âgé de 72 ans. Le présumé vivait seul. L'enquête et l'autopsie ont révélé que la mort était due à une cause naturelle.»

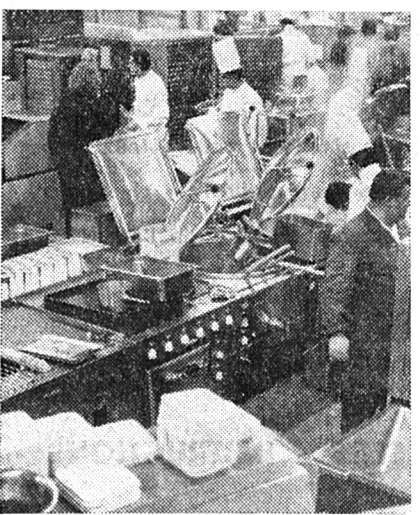
**BELLINZONE: Un procès pour rien.** — Le procès pour diffamation que l'archiviste cantonal tessinois avait intenté à trois personnes du monde de la culture — dont un professeur à l'Ecole normale — qui l'avaient accusé d'avoir fait disparaître de vieilles et précieuses estampes de Bellinzona, confiées à sa garde, s'est terminé mercredi après midi, après deux jours d'audience, par une rétractation générale. Les trois inculpés ont retiré leurs accusations et reconnu la parfaite honorabilité de l'archiviste du canton. Devant ce fait, le tribunal a renoncé à prononcer son verdict.

**LUCERNE: Deux journalistes condamnés.** — Le Tribunal cantonal de Lucerne a confirmé, en appel, une décision de la Préfecture de Lucerne, concernant la condamnation à une amende de deux journalistes, Hugo Schmidt, du «Luzerner Neuesten Nachrichten» et Josef Ritler, du «Blick». Ces deux journalistes avaient

refusé de dévoiler leurs sources, à propos d'articles écrits sur une affaire judiciaire alors à l'instruction. Ils ont été condamnés à 100 fr. d'amende et au paiement de 150 fr. de frais.

Les «Luzerner Neuesten Nachrichten» écrivent à ce sujet que cette confirmation de jugement se met pas fin à cette affaire. En effet, Hugo Schmidt a été à nouveau convoqué, voici un mois, par la police, mais il a refusé de dévoiler ses sources.

#### Biftecks et compagnie



Le Salon international de la restauration collective et de l'hôtellerie (IGEHO 67) s'est ouvert hier à Bâle. Il durera jusqu'au 28 novembre et compte plus de 400 exposants de onze nations européennes et américaines. Un vaste programme de quarante et un exposés traitant des problèmes de la restauration collective sous divers aspects (alimentation de communautés, hôpitaux, cantines, instituts, ravitaillement de la troupe, questions actuelles dans la branche hôtelière, utilisation pratique, etc.) a été mis sur pied. Notre photo: une vue dans une cuisine modèle pour restauration collective.

**ETAGNIÈRES: Mortellement blessée.** — Mercredi est décédée à l'Hôpital cantonal, où elle avait été transportée avec des lésions internes mardi à midi, Mme P. Blattes, 38 ans, qui, roulant en auto de Lausanne à Yverdon, près d'Etagnières, avait perdu la maîtrise de son véhicule et avait terminé sa course contre un poteau métallique.

**BUTTIKON: Gosses courageux.** — Les six enfants de la famille Bruhin, à Buttikon (SZ), ont fait preuve d'un courage remarquable: en effet, alors que leur maison brûlait, ces six gosses, âgés de 2 à 14 ans, ne pensèrent qu'à une chose: évacuer tout d'abord leur sœur, âgée de 9 ans, que la scarlatine clouait au lit. C'est d'ailleurs au danger de contagion qu'ils devaient d'être à la maison, le docteur ayant ordonné une quarantaine. La maman s'était rendue au village pour des achats. Le feu prit vers 15 h. Les enfants valides sauvèrent tout d'abord leur sœur, puis avertirent les voisins qui purent ainsi alerter les pompiers.

**SOLEURE: Suffrage féminin dès février?** — Le Conseil d'Etat soleurois a fixé au 18 février 1968 la votation populaire sur le suffrage féminin. Le corps électoral doit se prononcer sur deux projets, l'un prévoyant le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur les plans cantonal et communal, et l'autre sur le seul plan communal.

**ZURICH: Contre le bruit des avions.** — Les compagnies aériennes desservant l'aéroport de Zurich et appartenant à l'IATA (International Air Transport Association) ont pris connaissance des restrictions pour les vols de nuit qui viennent d'être décidées par l'Office fédéral de l'air. Elles se déclarent prêtes à les observer, afin d'aider les autorités à résoudre le problème de la lutte contre le bruit. Les sociétés concernées — dont la Swissair — se réservent cependant le droit de remanier leurs plans de vol si certaines circonstances l'exigent.



#### Genève: Réunion ministérielle du GATT

Hier s'est ouverte au Palais des Nations à Genève la VI<sup>e</sup> Conférence ministérielle du GATT où une trentaine de ministres du commerce siègeront jusqu'à vendredi. Cette séance marque également le 20<sup>e</sup> anniversaire de cette organisation. Notre photo montre le conseiller fédéral Schaffner, chef du Département de l'économie publique, qui représente notre pays, lors de la séance d'ouverture à Genève.

### NOUVELLES SUISSES

#### Majoration des primes des caisses maladie

Dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, une bonne partie des huit cents caisses groupées dans le Concordat suisse des caisses de maladie vont majorer leurs primes, parfois de cent pour cent. L'explication en a été donnée, mercredi, à Berne, au cours d'une conférence de presse: les frais progressent avec une rapidité qui dépasse toutes les prévisions. La révision de la LAMA, en 1964, a imposé aux caisses de nouvelles prestations, et les tarifs des médecins et des hôpitaux augmentent. La franchise, qui fait participer l'assuré aux dépenses, ne permet de couvrir qu'un pourcentage modeste des frais réels. La solution a donc été recherchée dans la majoration des primes, mais aussi

dans le regroupement: un système de réassurance a été mis sur pied, qui fonctionne notamment pour les maladies très onéreuses (rein artificiel, par exemple). Mais une intervention accrue de l'Etat sous forme de subventions devra aussi être envisagée. Faut-il songer maintenant déjà à l'assurance obligatoire? Le concordat ne le pense pas, mais il refuse d'exclure cette possibilité. En attendant, il faut rationaliser le travail. Les petites caisses devront disparaître, le travail administratif pourra être simplifié par le recours aux méthodes de gestion modernes, par cartes perforées notamment. La franchise devra, en outre, être augmentée.

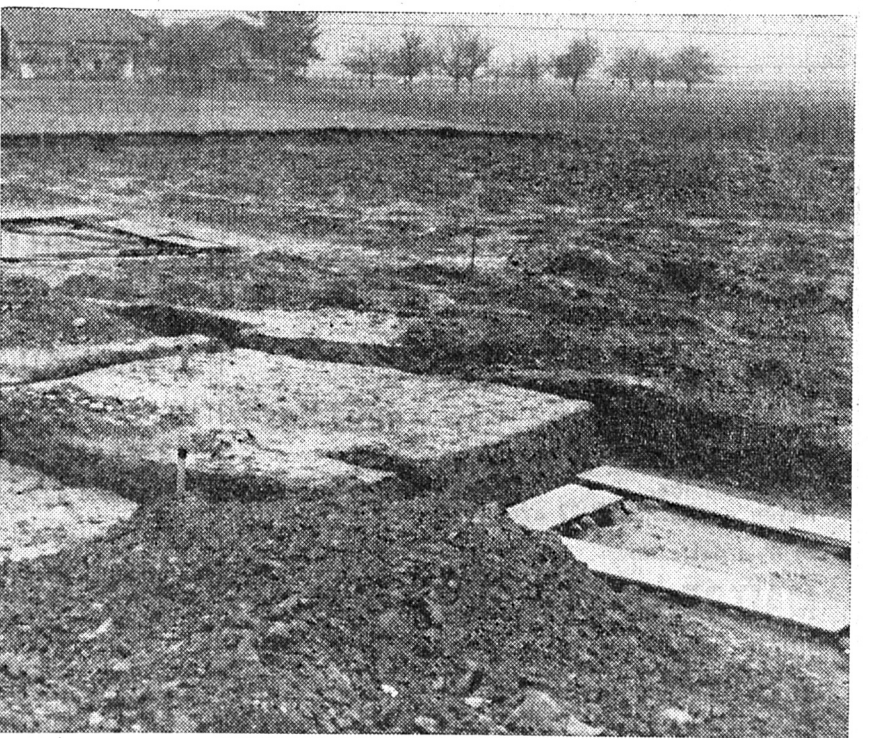
### GENÈVE: DIX-HUIT ANS DE RÉCLUSION AU MEURTRIER DE VERBOIS

La Cour d'assises de Genève après deux jours de débats, a rendu mercredi soir, son jugement dans l'affaire du crime de Verbois. L'inculpé était accusé de deux cambriolages commis dans un magasin à succursales multiples qui lui avaient rapporté plus de 10 000 fr. et surtout d'avoir tué, le 17 septembre 1965, le gérant d'un de ces magasins.

Après plus d'une heure de délibérations, le jury a rendu son verdict.

Il a dit non à l'assassinat et a admis le meurtre. Le procureur a alors requis le maximum de la peine prévue pour le meurtre, soit 20 ans de réclusion. La Cour et le jury ont rendu le jugement suivant: Ulrich Studer, 25 ans, Bernois, vendeur, est condamné à 18 ans de réclusion et à 10 ans de privation des droits civiques. C'est la plus lourde peine prononcée à la Cour d'assises de Genève depuis plus de dix ans.

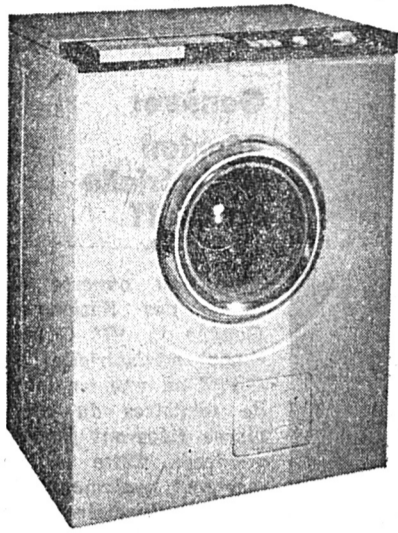
#### Fouilles archéologiques près de Thoune



Dans le cadre des travaux de la future autoroute vallée de l'Aar-Oberland bernois, les fouilles archéologiques commencées en 1924 (!) entre Thoune et Allmendingen ont pu être reprises et terminées cette année. Il s'agit d'un ensemble de temples gallo-romains, au nombre de six, avec des ruines de l'habitation des prêtres, une série de boutiques et une partie du mur d'enceinte. Les fouilles, qui se sont étendues sur une superficie de 6300 mètres carrés et une profondeur moyenne de 1 m. 10, ont également permis de récupérer un nombre important de pièces de monnaie et d'ustensiles de sacrifice de l'époque. On pense qu'il s'agit là d'un lieu de pèlerinage des Celtes, très influencés par les Romains, de l'époque des premiers siècles après Jésus-Christ.



BAISSE de prix sur



Machine à laver le linge

pour 5 kg. de linge; tambour inoxydable suspendu; 100% automatique; fonctionne sur 220 ou 380 V. Garantie totale d'usine. Service après vente assuré.

**Profitez !**  
Notre stock est limité

Modèles: EXPORT SUPERAUTOMATIC

**990.- 1290.-**

moins reprise de votre ancienne machine:

**50.- 100.-**

**940.- 1190.-**

LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT

**Demandez maintenant une machine à laver la vaisselle à l'essai !**

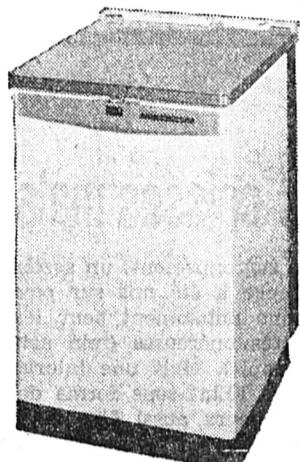
Si vous vous décidez ensuite à la garder nous vous accorderons

**Fr. 300.- de rabais !**

EXCLUSIVEMENT AU SALON DES ARTS MÉNAGERS NUSSLÉ

**NUSSLÉ S.A.**

Grenier 5-7 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 / 2 45 31



Machine à laver la vaisselle



Montée sur roulettes. Ne nécessite pas d'installation. Lave automatiquement la vaisselle de 4 à 6 personnes. C'est une machine de grande performance au prix imbattable de Fr. 1290.-.



Les Services techniques de la Municipalité de Saint-Imier

avisent leurs abonnés que, pour cause de travaux à effectuer dans une station transformatrice, le courant sera coupé

la nuit de jeudi 23 à vendredi 24 novembre, de 0 h. 30 à 1 h. 30 environ

dans les secteurs suivants: Rue B.-Savoie (après le N° 60), rue Francillon (côté sud), place Neuve (sud), rue du Marché, rue Basse, rue du Puits, rue des Jonchères, rue du Midi (jusqu'au N° 34), rue du Vallon, rue J.-David, rue de l'Envers, rue de la Clé (après le N° 39), rue du Pont (après le N° 6), rue de Châtillon, Marnes de la Coudre et Noyettes.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

Pochon Tell-Edmond, fonctionnaire cantonal retraité, né le 1er mai 1881, époux de Louise-Hélène née Salzmann (L.-Robert 134). Méhez Jules-Adalbert, ancien agriculteur, né le 11 juin 1884, veuf de Laure-Cécile née Hasier (Boinod 2).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

20 novembre 1967

Décès

Favre-Bulle née Haubensack Lina-Sophie, ménagère, née le 5 novembre 1871, veuve de Georges-Albert (J.-J.-Huguenin 31).

21 novembre 1967

Décès

Vitali Catherine, fille de Luigi-Alessandro et de Daniela née Canobbio.

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

**ARNOLD WÄLTI**

Av Léopold-Robert 70 Jour et nuit  
Cercueils - Formalités - Transports  
Prix modérés

MAISON DU PEUPLE - LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 25 novembre 1967, à 20 h. 15

**CONCERT ANNUEL**

de la musique ouvrière LA PERSÉVERANTE

Direction: E. De Ceuninck

et de la chorale ouvrière L'AVENIR  
Direction: P. Mojon

Au finale, le « Chœur des Prêtres », de la « Flûte enchantée », de Mozart  
Direction: E. De Ceuninck

Dès 23 h., DANSE,  
orchestre Nino Floridas

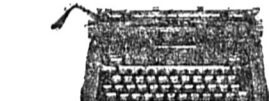
Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

**HERMES**

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret métal  
**Fr. 248.-**



Modèle Media, adoptée par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal  
**Fr. 395.-**



Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marqueurs éclairés visibles, etc.; coffret tout métal  
**Fr. 560.-**

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

**Reymond**

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 66, tél. (039) 3 82 82  
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66

Dimanche 26 novembre 1967, à 16 h. précises  
SALLE DE MUSIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**Concert de gala**

de la musique militaire

**Les Armes Réunies**

Direction: RENÉ DE CEUNINCK

avec le bienveillant concours de  
M<sup>me</sup> Catherine Eisenhoffer, harpiste,  
ex-soliste de l'Orchestre de la Suisse romande

Prix des places: Fr. 4.-, 5.-, 6.- (taxes comprises)  
Location ouverte à la Tabatière du Théâtre et le jour du concert à la caisse.



**von Gunten**  
Verres de contact

OPTICIEN  
TECHNICIEN  
MECANICIEN  
DIPLOME

Av Léopold-Robert 21

**LIVRES**

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat, vente, échange  
- Librairie place du  
Marché, tél 2 33 72.

Il fonctionne sans bruit

**Pour votre santé**

**Pour votre confort**

L'air trop sec des locaux chauffés est défavorable:

- à votre santé: le dessèchement des muqueuses des voies respiratoires diminue la résistance aux refroidissements;
- à vos animaux domestiques;
- à vos plantes d'appartement;
- à vos meubles, instruments de musique, etc.

**DEVILBISS**

à la fois humidificateur et inhalateur plus hygiénique - silencieux



Contre l'air sec - pour une saine atmosphère au travail et chez soi  
**fr. 49.- / fr. 79.-**

Il est très simple et peu coûteux de remédier à cet inconvénient:

dès aujourd'hui - chez vous - à votre travail

vous pouvez respirer de l'air normalement saturé d'humidité.

L'humidificateur DeVILBISS, qui est aussi conçu pour fonctionner comme inhalateur, protège:

votre santé - votre beauté - votre bien-être

**CONSEILS - INSTRUCTIONS - VENTE - SERVICE**

2 points Coop par franc d'achat

Pharmacies Coopératives

LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL

**TECHNICUM NEUCHATELOIS**  
Division de La Chaux-de-Fonds

Ecole de travaux féminins  
Ecole professionnelle

MISE AU CONCOURS

a) d'un poste de

**MAÎTRE de branches générales**

Titre exigé: brevet d'instituteur.  
Traitement légal.  
Entrée en fonctions: 22 avril 1968.

b) d'un poste de

**MAÎTRE de branches littéraires**

Titre exigé: licence ou titre équivalent.  
Traitement légal.  
Entrée en fonctions: 22 avril 1968.

Demander les cahiers des charges et les formules de postulation au secrétariat du Technicum neuchâtelois, Progrès 38-40, La Chaux-de-Fonds, et adresser les offres de services avec pièces à l'appui à M. Pierre Steinmann, directeur général, jusqu'au 11 décembre 1967. Informer le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel, de la postulation.

La Chaux-de-Fonds, le 21 novembre 1967.  
LA COMMISSION

**Offres d'emploi**



**VILLE DU LOCLE**

MISE AU CONCOURS

Un poste d'

**AGENT DE POLICE**

est mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille 1 m. 70 au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

Bons salaires et bonnes conditions de travail. Caisse de retraite.

Pour tous renseignements s'adresser au poste de police.

Les offres de service doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police, jusqu'au 25 novembre 1967 au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL

Faites lire notre journal !



## Editorial

BON SUCCÈS,  
MONSIEUR COURAGE!

Rien n'est plus facile pour un homme d'Etat que de se faire adorer des foules par une facile démagogie mais ce n'est pas la popularité de celui qui est à sa tête qui mène un pays vers le progrès économique et social, c'est le courage dont il fait preuve dans le choix d'une politique efficace.

Harold Wilson est de ceux qui préfèrent assumer leurs responsabilités, quel qu'en soit le prix. En effet, alors que les travaillistes l'emportaient aux élections après un long règne de régime conservateur il aurait pu pratiquer une politique facile. Au contraire le chef du gouvernement travailliste bris-est engagé sur un dur chemin pour redresser l'économie de son pays.

C'est à près d'un milliard de livres que s'élevait le déficit de la balance des paiements britannique lorsque Harold Wilson devint premier ministre. Les capitaux quittaient Londres à un rythme accéléré, les industries britanniques vieillies n'étaient plus concurrentielles sur les marchés européens ou américains. La Grande-Bretagne engluée dans son passé colonial n'avait plus les moyens du train de vie qu'elle avait mené jusqu'alors.

La partie que les travaillistes allaient avoir à jouer ne s'annonçait ainsi pas sous les meilleurs auspices, ceci d'autant moins que la livre, monnaie de réserve pour d'autres pays, est sujette à des mouvements de flux et de reflux sur lesquels la Grande-Bretagne n'a guère sinon pas de prise.

Mais Harold Wilson et ses ministres s'attellent au problème et au cours de ces dernières années pratiquent les interventions chirurgicales indispensables: la lutte contre la hausse des prix, le blocage des salaires et des prix, l'encouragement aux exportations, la restriction des importations par une surtaxe douanière, le subventionnement des investissements industriels, l'aide au développement des régions défavorisées, le frein à la consommation.

Enfin, face à la spéculation effrénée sur la livre, malgré le soutien réitéré des banques centrales étrangères, la Grande-Bretagne dévalue sa monnaie de près de 15%. Cette mesure, qui suscite dans toute la presse d'énormes remous, s'intègre pourtant dans cette politique de redressement que Harold Wilson n'a cessé de mettre en œuvre.

La dévaluation monétaire n'est pas a priori le signe de l'échec d'une politique économique. Au contraire, une dévaluation, si difficile soit-elle à accepter psychologiquement par l'opinion publique, est de nature à donner à l'économie le stimulant complémentaire nécessaire pour reprendre de l'élan.

La dévaluation de la livre va permettre à l'économie britannique de faire la preuve qu'elle est sur le chemin d'une croissance et d'une vigueur nouvelles. Au cours de ces prochains mois les exportations britanniques, désormais moins chères, vont jouer sur les marchés étrangers d'un avantage certain, alors que les importations plus chères, devraient se réduire, ce qui ne peut que favoriser le rétablissement de la balance des paiements de la Grande-Bretagne.

Cependant, l'ensemble des mesures prises par le gouvernement Harold Wilson n'aura sa pleine efficacité que si le peuple anglais dans son ensemble, chaque Anglais, chaque entreprise s'associe à l'effort de relance.

Bon succès Monsieur Courage et que le renouveau et la croissance de l'économie britannique, que l'augmentation du niveau de vie qui en découlera, vous donnent raison.

PIERRE WYSS-CHODAT.

AUGMENTATION DU TARIF  
DE LA CAISSE NATIONALE

La Fédération des médecins suisses est convenue avec la Caisse nationale que le supplément de renchérissement sur les positions de l'actuel tarif conventionnel serait majoré à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1967, et cela de 90% à 100%, respectivement de 60% à 70% en ce qui concerne les positions du tarif radiologique. Comme de coutume, les gouvernements cantonaux ont été priés d'approuver cette majoration de renchérissement.

## Augmentation du produit social brut

Selon les données fournies par la Commission de recherches économiques, le produit social brut a augmenté de 1,5% en 1967. Cette constatation est faite sur la base de l'évolution économique pendant le troisième trimestre de 1967. Les tendances différenciées de la demande et de l'offre, observées durant le deuxième trimestre, n'ont pratiquement pas changé. Le début du trimestre a été surtout marqué par les effets de la crise du Proche-Orient. Dans certains domaines, la normalisation ne s'est faite que lentement ou même pas du tout. Une certaine reprise s'est manifestée pour la première fois en septembre.

La consommation privée, une fois de plus, n'a pas augmenté réellement dans une plus forte mesure que le produit national brut. Pendant le troisième trimestre de 1967 le chiffre d'affaires du commerce de détail a dépassé de 4,8% celui du trimestre correspondant de 1966 tandis que la moyenne trimestrielle de l'indice suisse des prix à la consommation est montée de 4,6% pendant la même période. En septembre, les chiffres d'affaires ont augmenté en valeur de 8% par suite d'augmentations des ventes des articles de confection et des produits textiles. La situation du tourisme suisse a été déterminée avant tout par des facteurs conjoncturels et politiques. Il semble bien que la croissance de la consommation publique ait dépassé à nouveau, en valeur réelle, celle du produit national brut. L'évolution déficitaire qu'il faut attendre des ménages publics ne paraît cependant pas aussi forte qu'on l'avait cru au commencement de l'année, si l'on souligne les suppléments de recettes

de la Confédération et d'autres communautés. En revanche, les investissements privés ont diminué en valeur réelle par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière tandis qu'on a noté une stagnation par rapport au trimestre précédent. Les stocks, comparés à ceux du deuxième trimestre ont légèrement augmenté. L'accroissement des exportations s'est nettement ralenti. Il faut l'attribuer à l'accalmie persistante de la conjoncture en Europe de l'Ouest et spécialement à la récession en Allemagne. Pendant les neuf premiers mois le solde passif de la balance commerciale a encore augmenté de 3,5% par rapport à l'année précédente mais le mois de septembre a déjà marqué une diminution au regard de l'année 1966.

Durant les neuf premiers mois, les exportations ont atteint 82% de la valeur des importations, ce qui représente le taux de couverture le plus élevé depuis 1961. Du côté de l'offre, le développement, différent selon les secteurs, s'est poursuivi. L'évolution du niveau des prix a été surtout influencée par les conséquences du conflit du Proche-Orient et par les ventes de beurre à prix réduit par la Confédération. Alors que les prix du commerce de gros ont à peine progressé, la poussée des prix à la consommation a de nouveau été plus forte avec 4,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

La situation tendue constatée sur le marché du travail n'a pas évolué par rapport au trimestre précédent. Il semble bien que l'emploi dans son ensemble se trouve de nouveau légèrement au-dessous de celui du tri-

mestre correspondant de 1966. Dans l'industrie, l'emploi a fléchi d'environ 1,2% par rapport au trimestre de l'année précédente. La main-d'œuvre, ainsi qu'on l'avait déjà constaté au deuxième trimestre, a continué de passer du secteur de l'industrie à celui des services.

Les taux des salaires dans l'industrie et la construction se sont élevés de 0,5% par rapport au trimestre précédent.

Le marché mondial et financier suisse a disposé pendant le troisième trimestre de 1967 d'une forte liquidité. Les taux du marché monétaire sont restés par conséquent à un niveau bas. Seul le taux des dépôts à trois mois dut être élevé de 2 3/4 à 3%. Les banques ont pu régler leurs échéances de septembre sans demander une aide considérable à la Banque Nationale. Les réserves monétaires, qui ont fait un bond en avant par suite de la crise du Proche-Orient, se sont normalisées au cours du trimestre. Il semble bien que l'on puisse continuer à considérer comme favorables les perspectives à court terme du développement économique intérieur. Les commandes enregistrées correspondaient à peu près en septembre à celles qu'on avait reçues un an auparavant et les carnets de commandes, bien qu'ils revêtent un aspect très différent, paraissent juste suffisants. La situation qui s'est réellement améliorée en Allemagne a donné lieu à un certain optimisme. L'évolution de la situation aux Etats-Unis jouera également un grand rôle. Des tendances à l'inflation s'y sont de nouveau fait remarquer vers la fin du trimestre.

## ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

## ANNÉE INTERNATIONALE DU LOGEMENT

Le représentant de la CISL au Comité du logement, de la construction et de la planification du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a chaudement recommandé la proclamation d'une année internationale du logement. Le secrétaire du Comité international CISL/FITBB de l'habitation a déclaré que l'année internationale permettrait de toucher l'opinion publique et de stimuler l'action des gouvernements et des citoyens des pays industrialisés pour aider les pays en voie de développement à construire les habitations qui leur font cruellement défaut. En ce qui concerne le financement en matière de logements, il a souligné que le mouvement syndical libre international avait pris un très grand intérêt au travail du Centre pour le logement, la construction et la planification. Il a salué l'idée d'établir une banque internationale du logement.

## CHIFFRES D'AFFAIRES

Les entreprises suisses qui ont le chiffre d'affaires le plus élevé sont les suivantes: Nestlé-Unilac (7447 millions de francs), Hoffmann La Roche (plus de 3000), Brown Boveri (2990), Union des coopératives de consommation (2263), Migros (2138), Ciba (2107).

## ORDINATEURS

On compte actuellement plus de 60 000 ordinateurs électroniques dans le monde entier, dont 35 000 aux Etats-Unis (environ 170 par million d'habitants), 15 000 en Union soviétique (60) et 10 000 en Europe (50). En Suisse, l'Institut d'automatisme de l'Université de Fribourg en dénombre quelque 500 (80 par million d'habitants). Cela implique un très gros investissement pour notre pays (100 millions de francs environ).

## STOFFEL EN MAINS AMÉRICAINES

Après plusieurs années de collaboration entre les maisons de textiles Stoffel S.A., à Saint-Gall, et Burlington Industries Inc., à Greensboro (Caroline du Nord), on apprend que la seconde est devenue la seule actionnaire de l'entreprise suisse.

## RÉSERVOIR DE LAIT

La Fédération laitière de Saint-Gall-Appenzell couvre une région prédestinée à la production du lait. Toutes les exploitations appenzelloises et un tiers des saint-galloises sont situées en zone de montagne. Elles représentent le dixième de toute la production laitière suisse. La Fédération laitière de Saint-Gall-Appenzell groupe environ 10 000 paysans, répartis en 271 sections, dont les 80 000 vaches ont permis en 1966-1967 la livraison de 246 millions de kilos de lait. En un quart de siècle, la part de la production consacrée au lait de consommation est tombée de 32 à 15%, au profit de la fabrication de crème, de fromage et de spécialités.

## MÉTALLURGIE SUISSE

Au cours du quart de siècle écoulé, le pourcentage des employés dans l'effectif global de l'industrie suisse des machines a sensiblement augmenté. En 1940, il y avait 83% d'ouvriers pour 17% d'employés. En 1966, le rapport avait passé à 69 ouvriers pour 31 employés. 17% des employés sont aujourd'hui des femmes. En 1965, l'industrie des machines et de la métallurgie, sans l'horlogerie, occupait 493 000 personnes, soit un sixième de toutes les personnes actives du pays. Par rapport à l'ensemble de l'industrie suisse, la métallurgie représentait 30% des entreprises et 40% de la main-d'œuvre.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

Afin de pouvoir s'employer plus facilement dans n'importe quel pays de la Communauté européenne, tous les tourneurs devraient recevoir dans les six pays, la même formation professionnelle: c'est ce que propose la commission, dans un projet de recommandation qui vient d'être transmis aux Etats membres. Le tourneur sera le premier sur la liste des « profils professionnels européens », puisque la commission envisage également des propositions de rapprochement des formations professionnelles dans de nombreuses spécialités de la métallurgie (fraiseurs, ajusteurs, dessinateurs industriels), du bâtiment (conducteurs de grues, maçons) des transports (conducteurs routiers). Ce rapprochement découle des principes généraux adoptés par le Conseil des ministres des Six en 1963 pour la mise en œuvre d'une politique commune de formation professionnelle.

## 800 000 DÉJEUNERS

Selon une enquête, environ 800 000 salariés suédois ont le droit de se faire servir, soit à la cantine, soit dans un restaurant voisin, un déjeuner subventionné par leur employeur, mais 40% seulement profitent de cet avantage. L'enquête a porté sur 253 lieux de travail dans l'industrie, l'administration, les assurances, la banque, les postes et télécommunications et les agences de publicité. Sur ce nombre, 174 employeurs organisent ce service eux-mêmes, 60 s'adressent à une entreprise d'alimentation et 15 ont passé un accord avec un restaurant voisin. Le prix des repas se règle de la manière suivante selon les employeurs: chez 43% d'entre eux, les salariés s'en acquittent en espèces; chez 37%, ils remettent un ticket acheté d'avance; 20% opèrent une retenue sur les salaires; 3 employeurs soit 1%, accordent à leur personnel la gratuité du repas. Quant au mode de préparation des plats, 34 employeurs réchauffent des plats tout prêts et surgelés, 106 servent des portions individuelles chaudes ou froides sous conditionnement et 106 entreprises font préparer les plats dans leurs propres cuisines. En moyennes, l'entreprise paie 3 couronnes 50 (environ 3 fr. suisses) par portion individuelle mais c'est meilleur marché quand il s'agit de produits surgelés (3 cr. 25) et plus cher quand il s'agit de repas pris au restaurant (4 cr. 52).

## L'ALIMENTATION DANS LES BUDGETS FRANÇAIS

Les dépenses alimentaires des Français absorbent en moyenne 36% des budgets familiaux. Cette moyenne cache toutefois des différences très importantes selon les catégories sociales et professionnelles. La part de l'alimentation dans les dépenses totales des ménages varie en effet du simple au double: 24,1% pour les cadres supérieurs et 47,8% pour les salariés agricoles. Les chiffres intermédiaires sont: 28,7% pour les cadres moyens, 33,2% pour les employés, 33,4% pour les « professions indépendantes », 39,6% pour les ouvriers, 40,4% pour les inactifs, 45,5% pour les agriculteurs exploitants.

## L'UBS ET LE DINER'S CLUB

L'Union de Banques Suisses et le Diner's Club Suisse S.A. ont passé un accord en vue d'une collaboration étroite dans le domaine des cartes de crédit. Le Diner's Club Suisse offre son organisation introduite dans le monde entier: en effet, sur la base d'un contrat de licences, elle est le chaînon d'une des plus grandes organisations de cartes de crédit qui comprend plus de 1,5 million de membres et 200 000 entreprises affiliées dans 120 pays.

Deux cent millions  
d'Américains

La population des Etats-Unis (contrôlée en permanence par une « horloge électronique du recensement » vient d'atteindre — lundi dernier — 200 millions d'habitants.

S'il a fallu trois siècles aux Etats-Unis pour réunir une population de cent millions de personnes, il ne leur a fallu que 52 ans pour la doubler et l'on estime généralement qu'il ne leur en faudra pas plus d'une trentaine pour la tripler: c'est donc aux alentours de l'an 2000 que les Etats-Unis compteront trois cents millions d'habitants, soit deux fois plus qu'ils n'en comptaient au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Dans les deux dernières décennies, la nation américaine a connu une « explosion » démographique exceptionnelle, la population ayant augmenté de 55 millions d'habitants depuis 1947, surtout en raison de la vague de naissances qui a succédé à la dernière guerre.

De plus en plus, cette population tend à se concentrer dans de vastes agglomérations. A l'heure actuelle, les 200 millions d'Américains se répartissent comme suit:

- 63 millions d'entre eux (31%) vivent dans les grands centres urbains (soit 18 millions de plus qu'en 1947).
- 67 millions (34%) dans les banlieues, où l'on n'en trouvait que 35 millions il y a vingt ans.
- 16 millions (8%) résident dans des villes moyennes ou petites (contre 15 millions en 1947).
- 42 millions (21%) sont groupés en hameaux ou villages dans des zones rurales (contre 24 millions en 1947).
- Enfin, 12 millions (6%) vivent dans l'isolement sur des fermes ou d'autres propriétés agricoles (en diminution de 14 millions par rapport à 1947).

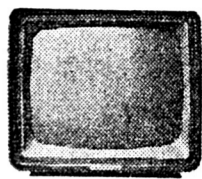
La zone urbaine la plus importante des Etats-Unis est celle de New York (11 410 000 personnes en date du 1<sup>er</sup> juillet 1966), suivie de celles de Los Angeles (6 789 000 habitants) et de Chicago (6 732 000 habitants).

La densité de la population américaine (les Etats de l'Alaska et de Hawaii non compris) reste bien inférieure à celle que l'on enregistre dans certaines nations d'Europe. On l'évalue actuellement à 65 habitants par mile carré (contre 934 aux Pays-Bas et 595 en Grande-Bretagne).

Quand les  
spécialistes  
rentrent au bercail

Le nombre de spécialistes de la recherche scientifique, d'ingénieurs et de techniciens suisses qui se rendent aux Etats-Unis ou au Canada pour y exercer leur activité et apprendre à connaître les méthodes de travail en vigueur outre-Atlantique est considérable. Bon nombre d'entre eux ne quittent pourtant pas la Suisse dans l'intention de s'installer à demeure à l'étranger. Mais leur retour s'avère souvent difficile eu égard au manque de relations avec la mère patrie. Depuis plusieurs années, l'Ambassade de Suisse à Washington consacre une attention toute particulière à l'établissement de contacts avec les spécialistes suisses résidant en Amérique. Elle publie à cet effet un bulletin ayant pour but, d'une part, de resserrer les rapports entre ces Suisses d'Amérique et l'ambassade et, d'autre part, de faciliter les prises de contact entre notre économie et des personnes isolées ou des groupes de chercheurs suisses aux Etats-Unis. Elle tient aussi à jour une liste des spécialistes de la recherche scientifique, des ingénieurs et des techniciens suisses vivant aux Etats-Unis et au Canada. Dans le cadre des efforts entrepris, notre ambassade a questionné les intéressés au sujet de leur intention de rentrer au pays. Des réponses reçues, il résulte qu'un certain nombre d'entre eux seraient disposés à revenir en Suisse, si le salaire, l'activité qui leur est offerte et les conditions de travail étaient intéressants. D'après une communication officielle, les efforts accomplis durant plusieurs années pour faciliter le retour de ces Suisses d'Amérique ont donné des résultats modestes, mais dignes d'intérêt. Les employeurs qui surent être persévérants dans leurs démarches obtinrent les plus belles réussites. De plus, l'expérience a montré que l'importance du succès dépendait fortement des possibilités compétitives en matière de conditions de travail.





# LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

Jeudi 23 novembre 1967

**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'Histoire suisse. 21.40 «Premier Contact», adapt. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Par i laboratori italiani In Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Asterix le Gaulois», feuilleton. 20.30 Masques et mus. 21.15 Divertimento. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Jeux du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Lecture. 16.20 Mus. 16.30 Théâtre d'ansoni. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Divertissement pop. 18.40 Fanfare. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 20.40 Opérettes berlinoises. 21.15 Suite de valses. 21.30 Services secrets suisses pendant la seconde guerre mondiale. 22.15 Inf. 22.25 Jazz à la carte.

Vendredi 24 novembre 1967

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Pages d'Enrique Granados. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Page de Manuel de Falla. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Page d'Enrique Granados. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Manuel de Falla. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Ménéstrandie. 11.25 Mus légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Asterix le Gaulois», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pour les enfants sages! 14.15 Radioscolaire.

14.45 Pour les enfants sages! 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Propos. 7.10 Double concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Symphonie. 9.05 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Emiss. com. 12.00 Trompette. 12.15 Memento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus récréative. 13.00 Disc-jockeys. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

## A la TV romande

Jeudi 23 novembre 1967

17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Interlude. 18.15 Dossiers de l'Histoire. 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours... 19.30 «Les Atomistes», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Allô Police! 21.55 Le point. 22.25 Catch. 22.50 Téléjournal.

## A la TV française

Jeudi 23 novembre 1967

**1re chaîne.** — 16.30 Jeudimage. 18.55 Jeunes invités de la mus. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Habits noirs», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.35 Un contre tous. 21.20 L'Afghanistan. 22.20 A vous de juger. 23.00 Conservatoire d'art dramatique. 23.50 Actualités.

**2e chaîne.** — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Kiri le clown. 19.45 Actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 Révolution en Amérique latine. 21.05 Terre des arts. 22.30 Discothèque classique. 23.15 Actualités.

Vendredi 24 novembre 1967

**1re chaîne.** — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 15.05 TV scolaire.

## CONVOICATIONS DU PARTI

**RENCONTRE FÉMININE GENÈVE-NEUCHÂTEL-VAUD.** — Les femmes socialistes de ces trois cantons sont conviées à cette rencontre qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 19 h. 30, à la Maison du Peuple à Lausanne (salle N° 1). Janette Brutelle, secrétaire des femmes socialistes françaises parlera des femmes face à la politique. Repas prévu à 19 h. 30 (facultatif, J. Brutelle parlera au dessert). Inscriptions jusqu'au 29 novembre auprès de Madeleine Zbinden, 6, chemin des Retraites, 1004 Lausanne (tél. — le matin — (021) 25 66 58).

### CANTON DE VAUD

**MONTREUX.** — Assemblée générale du parti, vendredi 24 novembre, à 20 h. 30, au Café du Marché, 1<sup>er</sup> étage. A l'ordre du jour: Commentaires sur les élections fédérales des 28 et 29 octobre 1967, par A. Veillon, et introduction sur le rôle de la femme au sein du parti et discussion.

**GRUPE SOCIALISTE AU GRAND CONSEIL.** — Séance lundi 27 novembre, à 8 h. 30, salle à manger de la Maison du Peuple, à Lausanne.

**PULLY: Assemblée ordinaire d'automne.** — Lundi 27 novembre, à 20 h. 15, à la Comète (1<sup>er</sup> étage). A. Gavillet parlera des finances fédérales. Invitation aux dames et amis.

**PRILLY.** — Assemblée générale extraordinaire du parti, vendredi 24 novembre, à 20 h. 30, dans la Grande Salle, salle de commission, entrée principale, premier étage. Ordre du jour: Election d'un président.

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**FONTAINEMELON: L'assurance maladie.** — La population de Fontainemelon pourra être informée de la situation actuelle de ce problème par M. Roger Duvoisin, président de la Fédération cantonale des caisses d'assurance maladie, jeudi 23 novembre, à 20 h., à la Maison de commune.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — Assemblée générale de section, jeudi 23 novembre, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

**DISTRICT DE BOUDRY.** — Réunion des présidents de section, députés et membres du comité, vendredi 24 novembre, à 20 h. 15, au National, à Boudry.

### CANTON DE GENÈVE

**ONEX.** — Vendredi 24 novembre, à 20 h. 30, au Café de la Ferme, à Onex, séance d'étude sur le programme socialiste. A 22 h. 30, tirage de la tombola.

**GENÈVE: Comité directeur.** — Séance ordinaire, lundi 27 novembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Les membres du bureau sont convoqués à 19 h. 45.

**GENÈVE: Commission pour l'amélioration de l'action du parti.** — Au secrétariat, jeudi 23 novembre, à 18 h.

**GENÈVE: Commission pour l'incomptabilité des députés juges.** — Vendredi 24 novembre, à 18 h., au secrétariat.

## Hockey sur glace

# La Chaux-de-Fonds doit remonter un score de 2 à 0

**GRASSHOPPERS—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-3 (2-0, 0-1, 0-2).** — Patinoire du Dolder. Arbitres: MM. Brenzikofer (Berne) et Gerber (Munsingen). — Grasshoppers: Meier; Spielmann, Secchi; Eisele, Schurr; Naef, K. Heiniger, Berri; Thoma, Weber, Keller; Binder, H.-J. Heiniger, R. Torriani; Schweizer. — La Chaux-de-Fonds: Rigolet; Huggler, Renaud; Huguenin, Sgualdo; Reinhard, Turler, Curchod; Jeannin, Berger, Pousaz; Diethelm, Stambach, Dubois; Cuenat, Chevalley. — Buts: 3<sup>e</sup> minute, Keller; 20<sup>e</sup> minute, Torriani; 22<sup>e</sup> minute, Reinhard; 45<sup>e</sup> minute, Huggler; 51<sup>e</sup> minute, Jeannin.

Trop d'excès de confiance des Chaux-de-Fonniers ou nette reprise des Grasshoppers qui, aux dires de leurs supporters, s'ils avaient joué comme cela depuis le début de la saison, le club du Dolder ne serait jamais dans la position délicate qu'il occupe au classement? Toujours est-il

que Grasshoppers a tenu tête aux Chaux-de-Fonniers. Les Zurichois, cinq minutes après le début du dernier tiers, menaient encore à la marque. La Chaux-de-Fonds a donc déjà dû remonter un score déficitaire de 2 à 0 avant de triompher grâce à un but de Jeannin.

Grasshoppers a surpris en bien. Il a même manqué sa chance — peut-être le tournant du match — lorsque La Chaux-de-Fonds jouait à quatre contre cinq, au début de la dernière période. Là, Grasshoppers eut des occasions qu'il manqua.

Mais, dans l'ensemble, si les Chaux-de-Fonniers n'ont pas eu les plus belles chances de but, ils ont dominé cette rencontre. Ils se sont cependant heurtés à une défense bien organisée et à un gardien (Meier) en grande forme, qui fit une seule erreur: sur le but de Jeannin.

Ainsi, par cette victoire, La Chaux-de-Fonds est invaincue à la fin du premier tour du championnat.

## NAEF MARQUE SEPT BUTS À DAVOS

**Davos—Genève-Servette, 7-12 (0-5, 4-5, 3-2).** — Buts, premier tiers: 8<sup>e</sup> Piller, 12<sup>e</sup> Henry, 15<sup>e</sup> Naef, 16<sup>e</sup> Henry, 19<sup>e</sup> Naef; deuxième tiers: 1<sup>e</sup> Naef, 2<sup>e</sup> Naef, 3<sup>e</sup> 10<sup>e</sup> Kradoifer, 4<sup>e</sup> Flury, 6<sup>e</sup> Naef, 9<sup>e</sup> 15<sup>e</sup> Flury, 13<sup>e</sup> Flury, 14<sup>e</sup> Naef, 19<sup>e</sup> Naef; troisième tiers: 2<sup>e</sup> Flury, 8<sup>e</sup> Christoffel, 10<sup>e</sup> Henry, 11<sup>e</sup> Kast, 13<sup>e</sup> Henderson.

Face à une équipe davosienne privée de Pappa et de Kestenholz, les Genevois, qui jouaient sans Edouard

Rondelli, ont réussi un véritable cavalier seul. A la fin du premier tiers, leur avantage était déjà de 5-0 et ils ne furent plus inquiétés par la suite. Les sept buts encaissés ont cependant confirmé que la défense genevoise est loin de valoir l'attaque, pour laquelle Fritz Naef a marqué sept fois. Pargaetzi a raté la transformation d'un pénalty à la 55<sup>e</sup> minute. Spectateurs: 2000. Arbitres: Braun (Saint-Gall)-Burllet (Kloten).

### Ligue A

Davos—Genève-Servette, 7-12.
Grasshoppers—
La Chaux-de-Fonds, 2-3.
Langnau—Zurich, 3-0.
Viège—Kloten, 4-3.
Chaux-de-Fonds 7 7 0 0 38-12 14
Genève-Servette 7 6 0 1 39-27 12
Langnau 7 3 1 3 24-21 7
Viège 7 3 1 3 22-25 7
Kloten 7 3 0 4 31-31 6
Davos 7 2 0 5 29-38 4
Zurich 7 2 0 5 20-39 4
Grasshoppers 7 1 0 6 19-29 2

### Ligue B, ouest

Sierre—Sion, 3-8.
Thoune—Fribourg, 7-3.
Sierre 6 5 0 1 31-16 10
Lausanne 6 3 2 1 22-14 8
Thoune 5 3 1 1 21-14 7
Young-Sprinters 5 3 0 2 17-18 6
Sion 6 2 1 3 22-20 5
Martigny 6 2 0 4 19-25 4
Fribourg 6 1 1 4 19-31 3
Moutier 4 0 1 3 9-22 1

### Ligue B, est

Kusnacht—Ambri-Piotta, 1-4.
Langenthal—Coire, 1-4.
Lucerne—Berne, 0-3.
Ambri-Piotta 6 6 0 0 38-15 12
Coire 6 4 0 2 28-22 8
Kusnacht 6 3 1 2 25-23 7
Saint-Moritz 6 3 0 3 36-26 6
Berne 6 2 1 3 17-22 5
Lugano 5 2 0 3 22-24 4
Langenthal 5 2 0 3 12-20 4
Lucerne 6 0 0 6 11-37 0

## Kloten et Zurich battus

● **Viège—Kloten, 4-3 (1-1, 2-1, 1-1).** — Buts: Gaston Furrer (2<sup>e</sup>: 1-0), Keller (8<sup>e</sup>: 1-1), Ueli Luthi (35<sup>e</sup>: 1-2), Zurbiggen (35<sup>e</sup>: 2-2), Pfammatter (38<sup>e</sup>: 3-2), Binser (58<sup>e</sup>: 4-2), Rufer (60<sup>e</sup>: 4-3). — Devant 3500 spectateurs, les Viégeois, qui alignaient pour la première fois de la saison Kurt Pfammatter, se sont fort bien battus pour obtenir les deux points.

● **Langnau—Zurich, 3-0 (2-0, 1-0, 0-0).** — Buts: Fritz Lehmann (5<sup>e</sup>: 1-0), Walter Wittwer (13<sup>e</sup>: 2-0), Peter Lehmann (25<sup>e</sup>: 3-0). — Devant 2400 spectateurs, les Bernois sont relativement facilement venus à bout d'une formation zurichoise très faible. Après 25 minutes de jeu, le score était déjà de 3-0 et le match n'eut plus dès lors aucun intérêt.

## La ligue a discuté

Hier, en fin d'après-midi, à Zurich, M. Spicher, le vice-président de la Commission technique suisse, est entré (comme nous le demandions hier dans nos colonnes) en contact avec M. Fruttschi au sujet du refus de libérer les joueurs chaux-de-fonniers pour le match Suisse-France.

De la discussion cordiale qui s'est engagée, il est ressorti un accord complet. Les six joueurs qui avaient été retenus seront à Grenoble dimanche. Ils seront même accompagnés par Gaston Pelletier.

L'incident est donc clos. Mais il aurait pu être évité si les dirigeants de notre équipe nationale avaient bien voulu mener leurs démarches sans ignorer les responsables du club. R. D.

## Football

# La Chaux-de-Fonds abat Yverdon en seconde mi-temps

**LA CHAUX-DE-FONDS—YVERDON, 6-0 (1-0).** — Parc des sports de la Charrière. Match de coupe suisse à rejouer. 1700 spectateurs. — La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Voisard, Russi, Keller; Silvant, Schneeberger; Jeandupeux, Zappella, Clerc, Brossard. — Yverdon: Villanchet; Tharin, Dell'Ossa, Caillet, Chevalley; Chapuis, Vialatte (Frigio); Péguiron, Rickens, Rubini, Contayon. — Buts: 44<sup>e</sup> minute, Brossard; 55<sup>e</sup> minute, Zappella; 64<sup>e</sup> minute, Jeandupeux; 65<sup>e</sup> minute, Clerc; 79<sup>e</sup> minute, Russi; 83<sup>e</sup> minute, Brossard.

Privé de son gardien Pasquini (pot-gnet blessé) et de Tribolet (ménisque), Yverdon s'est fait éliminer de la coupe de Suisse, mais s'est bien battu face à une équipe chaux-de-fonniers qui manqua de clairvoyance durant la première période. La Chaux-de-Fonds, en effet, avant le repos, se trouva mal à l'aise devant Yverdon, groupé en défense avec neuf hommes. Il fallut du reste attendre la dernière minute pour voir Brossard ouvrir la marque. Mais si Yverdon protégea son gardien, c'est à lui, cependant, qu'appartiennent les plus belles occasions (deux dans tous les cas par le jeune Vialatte qui pécha par son manque d'expérience). De plus, Rickens en-

voya une balle sur la transversale alors qu'Eichmann était battu.

A la reprise, encore, La Chaux-de-Fonds eut de la peine. Eichmann, deux fois, fit montre de sa forme

sur un coup de tête de Contayon et sur un tir de Rubini. Mais dès que Zappella porta le score à 2-0 après dix minutes, puis que Jeandupeux inscrivit le troisième but, la partie était gagnée pour les protégés de Vincent. Yverdon se décourvit, facilitant la tâche des avants chaux-de-fonniers, dont les trois derniers buts ne furent qu'une formalité.

La Chaux-de-Fonds est ainsi qualifiée pour les huitièmes de finale de la coupe. Elle rencontrera Bienne à la Gurzelen. R. D.

## Tous les résultats de mercredi

- Coupe de Suisse: La Chaux-de-Fonds—Yverdon, 6-0; Lucerne—Bruhl, 5-1.
- Championnat de première ligue: Martigny—Rarogne, 1-0.
- Coupe d'Europe des nations: Angleterre—Irlande, 2-0; Ecosse—Pays de Galles, 3-2; Belgique—Luxembourg, 3-0; Tchécoslovaquie—Eire, 1-2.

- Coupe des vainqueurs de coupe: Vavas Gyoer—Milan, 2-2.
- Coupe des villes de foire: Locomotive Leipzig—Vojvodina Novisad, 0-2; Naples—Hibernians Edimbourg, 4-1; Goztepe Izmir—Atletico Madrid, 3-0.

34 — La vie n'est-elle pas terriblement monotone, pénible, fatigante pour vous? — Fatigante, mais pas monotone, il y a souvent des fêtes, des meetings et tous nos camarades sont extrêmement gentils... — Mais l'amour?... dis-je un peu indiscret. — Oh! rien... je n'ai pas le temps, soupire-t-elle.

Un tango venait de finir. Je ne sais pourquoi, je ne la lâchais pas, mais au contraire la tenais serrée dans mes bras: un besoin de protéger cette fille à la fois faible et forte. La danse reprit. Elle appuya sa joue contre la mienne, et nous ne parlâmes plus de rien, nous nous comprenions en silence...

Après la danse, elle me proposa de visiter les bâtiments de l'Ecole, afin de me montrer tout ce qu'elle contenait d'intéressant et qui la

passionnait, mais aussi, sans doute, pour être seule avec moi. Dans le corridor nous nous heurtâmes à Diego, en conversation avec un groupe d'étudiants. Il m'aperçut et me fit un petit signe de la main, qui me parut chargé de sous-entendus, comme s'il me disait: « Ah! je vous y prends, coquin!... »

Nous parcourûmes les laboratoires, remarquablement équipés, la bibliothèque et la salle d'études, où elle me fit asseoir à sa place habituelle. Là je tombai en arrêt devant un grand écriteau où il était écrit:

« Saber leer; Es saber andar; Saber escribir; Es saber ascender (José Martí 1853-1895). »

— Cela peut vous paraître surprenant pour vous, Suisse, me dit-elle, que nous attachions une telle importance à la lecture et à l'écriture, mais il y avait tant d'illettrés chez nous...

— Non, je comprends, votre poète national avait raison. Si certains imbéciles rient de vos efforts, parfois maladroits, effectivement, pour rattraper votre retard dans le domaine de l'instruction, de la culture, je ne serai pas de ceux-là.

Elle me prit la main et m'entraîna dans le patio du bâtiment central. Jardin merveilleux, calme, frais. Un mince jet d'eau projetait vers le ciel ses gouttes translucides, qui semblaient un instant comme attirées par les étoiles, puis hésitaient avant de retomber sur terre, alourdies et déjà résignées.

Un banc s'offrait à nous, providentiel. J'enlaçai Consuela. Elle serrait ma main droite avec force, tel un naufragé accrochant une planche de salut, comme si elle craignait de me perdre. Je sentais son parfum, près de sa nuque, dont

j'approchais mes lèvres... J'étais ému, mon cœur battait la chamade. Mon esprit, un moment, lutta contre mes sentiments... et mes sens. « Voyons, réfléchis, me soufflait-il, c'est ridicule, tu ne vas pas tomber amoureux d'une fille dont tu ne sais quasi rien, d'une Cubaine de vingt-cinq ans, à des milliers de kilomètres de ton pays. Tu as souri d'Henri quand il s'est épris de Matilda, prends garde de ne te conduire plus follement que lui... »

Je m'accordai quelque répit en parlant: — Consuela, j'ignore pourquoi, mais j'éprouve pour vous un sentiment aussi intense que rapide dans sa progression. Cela vous surprend-il? — Non, parce que je ressens un sentiment semblable. C'est curieux...

« Après tout, me dis-je, zut pour la raison! » Et j'embrassai Consuela, qui me le rendit bien... Peu après nous eûmes la même idée, simultanément: nous raconter notre vie. Je commençai par la mienne, qui ne présente aucun intérêt pour le lecteur. Par contre, ce que Consuela me conta, d'abord sur le banc, ensuite dans sa chambre, me frappa, c'est pourquoi je vous en livrerai quelques aperçus.

Consuela est née à Santiago de Cuba qui est la deuxième ville de Cuba, dans la province d'Oriente. Santiago fut capitale de Cuba de 1523 à 1528. C'est sur la colline de Saint-Jean que les troupes américaines vainquirent les Espagnols, ce qui mit fin à la domination de Madrid sur Cuba en 1898.

— Les habitants de Santiago sont volontiers frondeurs, me dit Consuela, ils ont un esprit vif, critique, ils sont toujours prêts à accueillir et à

soutenir les idées nouvelles, même les plus révolutionnaires. C'est à Santiago, que Castro lança sa fameuse attaque contre la caserne de Moncada, le 26 juillet 1953 déjà. Mon père était pour lui, comme beaucoup d'autres. Je suppose qu'il eut l'imprudence de le révéler. La police de Batista qui, en ces années terribles, arrêtait souvent les gens au hasard, vint le prendre le 17 octobre 1958. Il fut fusillé le lendemain, sans jugement, deux mois et demi seulement avant la chute du tyran. J'ai juré de venger mon père et le meilleur moyen de le faire est d'instruire le peuple.

— Je vous comprends, chère Consuela, et je dois le dire: je vous admire.

— Mais non, c'est tout naturel...

— Mais comment avez-vous subsisté ensuite à La Havane?

— Grâce à ma tante, qui vivait encore, j'avais pu entrer comme domestique au service de Julio Lobo, le roi du sucre.

— Bravo! Parlez-moi de ce personnage.

— Il était immensément riche. Son palais était fastueux et toute la robinetterie en or! Je crois que nous étions au moins vingt dans le personnel. Il possédait des champs de sucre si nombreux qu'il contrôlait la moitié de la récolte de Cuba. Il avait onze raffineries, ses propres bateaux et même un système de radio: il pouvait communiquer avec n'importe lequel de ses domaines...

— Etait-il aimable ou distant?

— Gentil, mais sombre, toujours un peu triste.

— Il avait trop de soucis d'argent?

(A suivre)



## Chronique chaux-de-fonnière Au Théâtre: «Topaze» de Marcel Pagnol

«Topaze» a-t-il vieilli? Il y a certes une manière de parler à l'imparfait du subjonctif et de donner aux mots plus de poids qu'ils n'en ont, qui date. A bien des égards, la pièce sent ses «années 30» — et plus encore, il faut le dire, quand le metteur en scène prend le parti d'en faire un spectacle d'époque — et l'on a vite fait de mesurer le chemin parcouru lorsqu'on la jauge au langage dramatique d'aujourd'hui.

Tout compte fait, cependant, même si le style de Pagnol rend parfois un son un peu godiche, «Topaze» réside bien, et je ne serais pas surpris que l'histoire de la littérature y reconnaisse l'un des rares «types» qui soient nés dans le théâtre français contemporain.

On connaît l'argument: un professeur qui est l'image du pion vertueux, enseigne aux cancre d'un quelconque internat de province. Sa naïveté en fait l'instrument d'une espèce de Turcaret de sous-préfecture, le sieur Castel-Bénac, jusqu'au jour où, comprenant le «système», il prend le filou à son piège, et devient à son tour un grand brasseur d'affaires.

«Topaze» est une comédie de mœurs. La ranger parmi les classiques du boulevard comme on a coutume de le faire, est une injustice. Pagnol, peut-être pour la seule fois dans sa carrière d'auteur dramatique — encore que j'avoue mal connaître sa production la plus récente — n'a pas cédé à la facilité réactionnaire d'un folklore artificiel, mais il a voulu juger un monde. L'entreprise n'est sans doute qu'à demi réussie, mais elle a parfois de la grandeur.

Et puis, et je crois que cela est important, «Topaze» reste aujourd'hui encore une pièce qui «prend» le public. On l'a bien vu, hier soir, aux applaudissements qui saluèrent le re-

### A la rencontre d'un second succès

En décembre 1965, les Ecoles secondaires, section préprofessionnelle, présentaient leurs premières soirées théâtrales. Elles remportèrent un très grand succès. Cette année, on aura le plus vif plaisir à suivre les deuxièmes. La soirée s'ouvrira par un petit concert de flûte, dont les musiciens sont des élèves d'un groupe des activités complémentaires à option. Puis, le «Petit Prince», d'Antoine de Saint-Exupéry, occupera la scène dans une adaptation qui mettra en relief la densité, la richesse extraordinaire d'un texte à la fois poétique et réaliste. En seconde partie, le plateau s'ouvrira aux acteurs, chanteurs et danseurs, qui vous conteront l'«Album de Famille», évoquant les grands moments de l'époque qui se situe entre 1920 et 1940.

Vous irez donc revivre le temps de votre jeunesse, que des jeunes vous restituent. Vous donnerez raison à ceux qui pensent que chaque enfant a le droit d'approcher le monde des arts, d'être mis en situation favorable pour comprendre et bientôt pour apprécier les plus belles manifestations du génie humain. C'est ainsi qu'il aura peut-être la chance de sentir naître, au plus profond de sa personne, ses véritables goûts et l'élan créateur qui l'aidera à se réaliser pleinement, donc à être heureux.

### CARNET DU JOUR

#### Cinéma

EDEN: 20.30, «Le Retour de Ringo».  
PLAZA: 20.30, «Desna, un Fleuve... une Vie».  
RITZ: 20.30, «El Dorado».  
SCALA: 20.30, «L'Honorable Griffin».  
PALACE: 15.00, 16.15, 20.00, 21.30, «La Bombe».  
17.30, «Drôle de Frimousse».  
CORSO: 20.30, «Un Idiot à Paris».  
ABC: 20.00, «Kwaidan II».

#### Divers

STUDIO DES CHASSEURS DE SONS: 18.00 à 21.00, semaine d'enregistrements.

#### Pharmacie d'office

Pharmacie Neuenschwander Industrie 1.  
(Dès 22 h. appelez le No 11.)

#### ÉTAT CIVIL

22 novembre 1967

#### Naissances

Tironi Alfredo, fils de Sperandio, contrôleur, et de Maria née Rota.  
Costanzo Patrizia, fille d'Aldo, sommelier, et de Giuseppa née Russotti.  
Sartorello Diego, fils de Sergio, maçon, et d'Olinda née Antoni.  
Casciani Claudio, fils de Nello, pâtissier, et de Rosa-Ingeborg-Pauline née Gruber.  
Morzier Denis-Robert, fils de René-Jacques, ouvrier, et d'Yvette - Bluette née L'Éplattier.

#### Promesses de mariage

Cuneo Ruggero, administrateur TPR, et Augsburg Nelly-Madeleine.  
Sato Tsuyoshi, cuisinier, et Kataoka Nobuko.

#### Mariages

Maillard Bernard-Henri, agent de police, et Thierin Imelda Marie-Jeanne.

tourneement fameux du quatrième acte. Guignol qui triomphe du gendarme? Peut-être, mais n'est-ce pas là un des ressorts essentiels de la comédie de tous les temps?

On n'attend pas de M<sup>me</sup> Marcelle Tassencourt qu'elle apporte quelque invention à ses mises en scène. Rarement pourtant metteur en scène se sera montré aussi conventionnel, aussi dépourvu de toute imagination que dans le spectacle auquel nous avons assisté hier soir. D'honnêtes comédiens ont fait consciencieusement leur travail, mais vraiment rien de plus. Je n'aimerais pas faire de peine à M<sup>me</sup> Tassencourt et à ses camarades du Théâtre Montansier, mais il faut qu'ils sachent qu'en Suisse aussi le public de théâtre est devenu exigeant.

#### R. S.

P.-S. — La note «glaciale» qui accompagnait ma dernière chronique m'a valu d'excellentes explications techniques de M. Jacques Bernheim, président de la Commission de construction du Théâtre, à propos des défauts du chauffage de la salle. Hier soir, tout était rentré dans l'ordre et je tiens, au nom des spectateurs, à l'en remercier ainsi que ses collègues.

**UN FOURNEAU FAISAIT DES EXCÈS DE ZELE.** — Les premiers secours sont intervenus à 19 h. 54, à la rue du Progrès 3, où un fourneau à mazout surchauffé causait de l'inquiétude. Pas de dégâts.

**A LA VUE DES ALPES:** Une voiture dévale un talus. — Hier, vers 14 h., un automobiliste du Locle, M. V. Viola, âgé de 22 ans, circulait sur la route de la Vue-des-Alpes, en direction de Neuchâtel. Arrivée à la sortie du virage de l'Aurore, sa machine a dérapé, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a terminé sa course sur le toit au bas d'un talus, à quinze mètres de la chaussée. Le conducteur a été blessé au cuir chevelu et aux dents. Il a été conduit, par un ami, chez un médecin. Sa voiture est démolie.

**AU TRIBUNAL DE POLICE.** — Sous la présidence de M. D. Blaser, le tribunal a condamné:

A. B. A., prévenu de vol, à vingt jours d'emprisonnement et 80 fr. de frais.

J.-M. B., à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 200 fr. d'amende et 30 fr. de frais pour infraction à la LCR.

Pour infraction à la L. F. sur la taxe d'exemption du service militaire, P. A. est condamné à huit jours d'arrêt et 20 fr. de frais. Le prévenu a fait défaut.

E. G.-L., de Genève, écope de 80 fr. d'amende et de 40 fr. de frais, par défaut pour infraction à la LCR.

C. T., pour infraction à la LCR et à la loi sur la police des chemins de fer, à 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

**TROIS BLESSÉS DANS UNE COLLISION.** — Hier, à 18 h. 55, un automobiliste, M. P. L., habitant notre ville, circulait sur la route de Biaufond. Arrivée au virage des Brenetets, sa voiture glissa sur la chaussée recouverte d'une pellicule de glace, et heurta la voiture de M<sup>me</sup> P. C., de Damprichard, qui arrivait en sens inverse. Les deux conducteurs furent blessés, ainsi que le passager de M. P. L. M<sup>me</sup> C. souffre d'une fracture de la rotule; les deux autres blessés ont regagné leur domicile après avoir été soignés à l'hôpital. Les deux véhicules sont hors d'usage.

## Chronique locloise

**MORT DE M. R. MAGNIN.** — C'est avec tristesse qu'on a appris au Locle, le décès de M. René Magnin, 63 ans, après une longue maladie. M. Magnin dirigeait depuis plusieurs années les fanfares de la Croix-Bleue du Locle, de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers. Ses qualités de cœur et ses connaissances musicales lui avaient valu l'estime et l'amitié de tous ceux qui avaient eu le privilège de jouer sous sa direction.

#### MEMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Du Sang dans le Désert».  
CINEMA CASINO: 20.30, «Le Justicier de l'Arizona».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti.  
(Dès 21 h. le No 17 renseignera.)

#### ÉTAT CIVIL

#### Promesse de mariage

Susin Antonio et Moeri Jacqueline.

## Le Grand Conseil neuchâtelois siège durant plus de sept heures dans une atmosphère tendue

Le Grand Conseil neuchâtelois a tenu mercredi la séance la plus longue de son histoire, puisqu'il a siégé de 8 h. 30 à 15 h. 45! Les débats ont été mouvementés et ils portaient le plus souvent sur des objets assez complexes. Dans ces conditions, pour ne pas écrire un roman-fleuve, le chroniqueur laissera délibérément de côté certains thèmes abordés; ceux-ci seront repris ensuite en page neuchâteloise.

### Aide hospitalière

On reprend tout d'abord le débat sur l'aide hospitalière, qui coûtera 5,5 millions à l'Etat chaque année et qui doit être financée par une augmentation de la contribution aux charges sociales. Le POP propose un amendement qui vise à maintenir le statut quo pour les contribuables payant moins de 50 fr. d'impôt direct (la commission a retenu la limite de 25 fr.). De son côté, le PPN veut réduire le taux maximum prévu. René Meylan, président de la commission, rappelle une fois encore que le projet forme un tout et il invite l'assemblée à rejeter toute modification. L'amendement popiste fait 10 voix, celui du PPN 11, tous deux sont écartés. M. Jean Steiger déclare que son parti, bien qu'il n'ait pas été suivi, s'engage à ne pas lancer le référendum et à ne pas le soutenir s'il portait d'autre milieux. M. Jaggi, au nom du PPN, fait une déclaration similaire. Et c'est sans opposition que le Grand Conseil vote la loi sur la couverture des dépenses sociales de l'Etat; s'abstiennent quelques libéraux et PPN, ainsi que les populistes, sauf le D<sup>r</sup> Dubois qui se joint à la majorité.

### Coup de théâtre

On peut regretter que le groupe popiste n'ait pas suivi son nouveau conseiller national dans son vote positif. Force est toutefois de constater qu'il a donné toutes les assurances qu'on lui demandait, sous la forme la plus explicite, au sujet d'un éventuel référendum. Mais MM. Jacques Béguin (PPN) et François Jeanneret (lib.) bientôt suivis par les radicaux, déclarent que l'abstention popiste les empêche d'avoir confiance et que l'entrée en vigueur de la loi sur l'aide hospitalière doit être subordonnée à celle de la loi sur la couverture des dépenses sociales. C'est, expliquent René Meylan, Henri Verdon et André Sandoz, remettre en cause tout le compromis réalisé en commission. En effet, pour des raisons de principe qu'elle a dès le début fait valoir, la gauche ne peut pas et ne veut pas admettre qu'une dépense nouvelle, parce qu'elle est sociale, soit subordonnée à un impôt nouveau. La gauche a fait une large concession en admettant la simultanéité des deux lois; elle ne peut souscrire à l'idée de la subordination de l'une à l'autre. Un long débat s'ensuit, dans une atmosphère très tendue. Le POP, par la voix de M. Steiger, répète ses engagements formels, mais rien n'y fait: par 60 voix contre 51, un amendement est introduit dans le texte de compromis de la commission.

Le groupe socialiste demande alors une interruption de séance pour déterminer son attitude avant le vote final.

### Avertissement socialiste

A la reprise, Henri Verdon exprime l'émotion des députés socialistes devant le fait que le compromis trouvé en commission ait été mis en pièces sur un de ses points essentiels par les groupes de droite, y compris par les commissaires qui y avaient souscrit. Les socialistes qui, eux, ont observé une stricte discipline dans la défense du compromis, se sentent trahis dans leur bonne foi. Si de pareilles méthodes s'instaurent désormais, si les uns cherchent à rouler les autres, si un minimum de confiance mutuelle n'existe plus, le travail en commission perd son sens et le fonctionnement même du Parlement cantonal va se trouver mis en cause. H. Verdon invite les élus du peuple à bien réfléchir avant de s'engager dans une telle voie. Il demande, en conclusion, de revenir sur le vote précédent, mais la majorité bourgeoise s'y refuse. H. Verdon annonce qu'en vote final, la plupart des députés socialistes, considérant l'intérêt supérieur du peuple et du canton, voteront tout de même un projet qui réalise un grand postulat social.

C'est finalement par 88 voix sans

opposition que la loi sur l'aide hospitalière est adoptée. Les 10 populistes et 8 socialistes se sont abstenus pour protester contre l'attitude des groupes bourgeois.

### Le vote du budget

Un calme relatif revient lorsque est reprise la discussion du budget. Il est répondu à de nombreuses questions, sur les objets les plus divers. Finalement, le budget est voté par 80 voix sans opposition, le POP s'abstenant.

Un postulat Blaser demande que le Conseil d'Etat et la Banque Cantonale interviennent auprès des gouvernements cantonaux pour que les banques cantonales, en accord avec la Banque Nationale, pratiquent une politique de crédit visant à stabiliser, puis à diminuer le taux des prêts. Rémy Schläppi, chef du Département des finances, expose qu'il agit déjà dans ce sens dans le cadre des conférences où il rencontre ses collègues des autres cantons. Le postulat est rejeté.

En revanche, c'est à l'unanimité que le Grand Conseil adopte un postulat socialiste, défendu remarquablement par Charles Castella, qui a trait à la prévention des accidents de la route, et sur lequel nous reviendrons.

### Etablissements spécialisés pour enfants et adolescents

Nous avons déjà présenté cette nouvelle loi, qui réalise un vieux postulat socialiste. Pierre Aubert, président de la commission, se réjouit de voir naître cet enfant conçu, dit-il, il y a sept ans. Il rend hommage au travail de Rémy Schläppi. Mais il ne suffit pas de disposer de beaux bâtiments, souligne-t-il; il faut encore trouver le personnel compétent.

Un amendement est accepté, plusieurs écartés, et c'est sans opposition que le projet est définitivement voté.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

**BOUDRY:** L'incendie est-il criminel? — Après les premiers résultats de l'enquête — qui se poursuit — sur les causes de l'incendie survenu mardi soir à l'entrepôt des meubles Rossetti, il semble bien qu'on ne puisse guère envisager d'explication à ce sinistre. Il resterait donc l'hypothèse de l'incendie criminel.

**BOUDRY:** Récidiviste de l'ivresse au guidon. — Le Tribunal de Boudry a condamné à 5 jours de prison, 50 fr. d'amende et 130 fr. de frais un habitant de Colombier, G. D., récidiviste de l'ivresse au guidon, déjà plusieurs fois condamné. La publication du jugement a été ordonnée.

**BIENNE:** Déclarations des socialistes de Madretsch. — Le Parti socialiste de Bienne-Madretsch, auquel appartiennent trois des représentants socialistes du district de Bienne au Grand Conseil, a tenu son assemblée sous la présidence du directeur des Finances de la ville, W. Gurtner. L'assemblée a pris connaissance avec indignation de la mesure de «suspension» prise par le groupe socialiste du Grand Conseil à l'égard d'A. Villard, membre de la section de Bienne-Madretsch.

L'assemblée du Parti socialiste de Bienne-Madretsch proteste contre cette mesure discriminatoire prise sans motif valable. Elle invite les deux autres députés du parti de Bienne-Madretsch, Ch. Gyger et M. Schwander, à se déclarer solidaires de leur collègue au Grand Conseil jusqu'à ce que cette mesure ait été rapportée et que les députés «suspendus» par le groupe soient à nouveau rétablis dans la jouissance complète de leurs droits parlementaires.

L'assemblée s'est occupée également du résultat des élections au Conseil national. Elle regrette que A. Auroi, socialiste romand, de Bienne, ne soit plus membre du Parlement fédéral. De ce fait, les importantes régions du Jura et du Seeland (M. Schwander n'ayant pas été élu), les plus fortement industrialisées du canton, avec une population de plus de 300 000 habitants, ne sont même plus représentées par un seul député socialiste du district de Bienne au sein de l'assemblée est d'avis que le Parti socialiste doit exiger un mode d'élection qui permette d'assurer à chaque région du canton une représentation au Conseil national conforme à son importance.

### Ouverture des magasins en décembre

Dans de nombreux cantons, les magasins sont autorisés à demeurer ouverts au-delà des heures habituelles à la veille des fêtes de fin d'année. Dans le canton de Neuchâtel, ce n'est pas le cas. Les commerçants s'en plaignent. La FCTA ne refuse pas de rechercher une solution, mais pas n'importe comment. «La durée du travail ne peut être dissociée de l'horaire d'ouverture des magasins tant que les commerçants n'accordent pas la compensation intégrale pour tous les dépassements d'horaire, et ceci avec le supplément légal de 25 %, exposé-elle dans un communiqué récent. Or, dans le métier de vendeur ou de vendeuse, les dépassements non payés sont fréquents. C'est pourquoi cette profession est de moins en moins pratiquée. Le Conseil d'Etat a cherché un terrain d'entente; il a proposé la fermeture des magasins à 16 h. le samedi et l'ouverture deux soirs en décembre. La FCTA s'est ralliée. Les commerçants ont refusé. Dès lors, la loi n'est pas modifiée, à ce jour.

M. Martenet (lib.) n'admet pas cette situation. Il propose que la loi soit modifiée d'urgence par décret, afin de permettre le mois prochain l'ouverture des magasins deux fois par semaine dans les 15 jours précédant Noël. Le décret, n'étant pas de portée générale, ne sera pas soumis au vote du peuple.

Alors que les partis de gauche soutiennent le point de vue des employés ceux de droite font valoir la thèse des commerçants et invoquent l'intérêt du public. Mais il y a autre chose: un pareil décret peut-il être soustrait au référendum? M. Blaser annonce que s'il est voté, le POP recourra au Tribunal fédéral. Henri Verdon et André Sandoz montrent la complexité du problème et souhaitent qu'il soit résolu à tête reposée, sans décision hâtive du Grand Conseil. Mais rien n'y fait: par 44 voix contre 38, le projet de M. Martenet est voté.

Cette session ne laissera guère de bons souvenirs à la plupart des députés neuchâtelois.

**CORMONDRECHE:** Complexe agricole en feu. — Après l'incendie de Boudry, mardi, et celui qui a détruit une baraque de chantier à Colombier, le même jour, un troisième sinistre s'est produit dans la région: cette nuit, à Cormondrèche un complexe agricole de trois bâtiments était en feu. L'incendie a débuté dans une remise attenante. On manque encore de détails sur ce sinistre, mais il apparaît déjà comme très grave: la remise et deux bâtiments étaient déjà détruits, aux dernières nouvelles.

**Création de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme.** — Nous vous rappelons que la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme sera constituée lors d'une séance qui aura lieu jeudi 23 novembre, à 20 h. 15, à l'aula du Gymnase cantonal de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 59. Invitation cordiale à toute la population.

## Chronique jurassienne

**SAINT-BRAIS:** Découverte macabre. — Rentrant de l'école mercredi matin, des enfants ont aperçu, en regardant à l'intérieur d'un baraquement, le cadavre d'un homme. Il s'agissait de M. B. Gogniat, 64 ans, atteint subitement par la mort.

**DELÉMONT:** Le budget 1968 est équilibré. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a pris connaissance du budget 1968 de la ville de Delémont et l'a approuvé. Ce budget est équilibré, avec aux recettes 7 629 304 fr. et aux dépenses 7 628 162 francs, ce qui laisse un excédent de recettes de 1142 fr.

Ce budget 1968 a été élaboré d'après la même quotité (2,3) et les mêmes taxes que l'année dernière: taxe immobilière 1 %, taxe personnelle 10 fr. pour les personnes mariées et 20 fr. pour les célibataires, coefficient de la taxe des pompes: 1.

D'autre part, la date de l'assemblée du budget 1968 a été fixée au 22 décembre prochain. L'ordre du jour de cette assemblée n'a pas encore été fixé définitivement.





# La dignité des ouvriers des chantiers doit être respectée

A la suite d'un article du président de la FOBB, Lucien Tronchet, publié dans le « Peuple-La Sentinelle » du 16 novembre 1967, intitulé « Manque d'hygiène sur les chantiers », nous avons reçu une lettre de M. Kaeser, maître maçon, qui s'élève contre le communiqué de la FOBB. Vous trouverez ci-dessous cette lettre ainsi qu'une réponse circonstanciée de Lucien Tronchet. C. A.

Les considérations que nous avons publiées sur le « manque d'hygiène sur les chantiers » nous ont valu plusieurs communications.

Des ouvriers de chantier sont venus au secrétariat de la FOBB pour exprimer leur satisfaction et signaler le manque d'installations sanitaires, de réfectoire et de vestiaire sur leur chantier respectif.

Des entreprises nous ont invités à visiter les installations sur trois chantiers, que nous connaissions déjà pour être convenables, mais que l'on nous

prie de ne pas signaler particulièrement pour des raisons d'opportunité entre entrepreneurs.

Enfin, nous avons reçu de M. Willy Kaeser, maître maçon, enseignant à l'Ecole professionnelle, qui nous donne entre autres communications la matière enseignée aux apprentis maçons, en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène sur les chantiers.

Dans le cours aux apprentis maçons, nous lisons notamment que les installations de chantier doivent prévoir: « les baraquements, l'alimentation en eau potable avec robinet chromé à l'usage des ouvriers, un vestiaire qui doit avoir au minimum une surface de 1 m<sup>2</sup> par occupant, un réfectoire séparé du vestiaire afin que les ouvriers puissent manger dans des conditions normales, ayant une surface prévue de 1 m. 50 par occupant et équipé de tables et de bancs.

« Un ouvrier doit être chargé de l'entretien, du chauffage en hiver et de la propreté dans les locaux, qui doivent être éclairés à l'électricité. »

En fait, les cours professionnels aux apprentis maçons ne font que reprendre partiellement les points prévus dans les arrêtés du Conseil d'Etat concernant le « Règlement sur les chantiers », réf. L. 5. 7.

Mais hélas, il faut se rendre à l'évidence que les faits sont en nette contradiction avec les bonnes paroles et les meilleurs écrits.

Ces faits sont ceux que nous avons décrits antérieurement, c'est-à-dire que sur les chantiers, les conditions sanitaires et d'hygiène sont généralement, à part quelques honorables exceptions, toujours insuffisantes, parfois inexistantes et souvent répugnantes pour des travailleurs ayant conscience de leur dignité d'homme.

Et lorsque des apprentis ou des jeunes gens se trouvent dans cette ambiance, ils considèrent que ce qu'on leur enseigne à l'école, ce sont des bobards racontés par des adultes et la désillusion est grande.

Par conséquent, tant que cette situation déplorable du manque d'hygiène sur les chantiers ne sera pas améliorée, puis réglée, il sera vain de croire que l'on pourra réussir le recrutement d'apprentis pour les mé-

tiers du bâtiment, et d'espérer retenir dans ces professions nos concitoyens, et même les ouvriers étrangers, qui après cinq ans de séjour en Suisse, ont le droit de changer de métier et s'empressent de trouver d'autres emplois souvent moins bien payés mais qui donnent extérieurement à l'ouvrier le sentiment que sa dignité n'est pas méprisée.

C'est pourquoi nous maintenons les conclusions de notre correspondance précédente, à savoir que l'Inspectorat des chantiers, qui a déjà démontré qu'il pouvait faire œuvre salutaire dans la sécurité des échafaudages, se doit d'engager l'action nécessaire pour que l'hygiène sur les chantiers tienne compte du respect que l'on doit à la dignité des travailleurs.

Lucien Tronchet.

## Football

### Dimanche prochain

#### LIGUE NATIONALE A

Bellinzona—Lugano  
Bienne—Young-Fellows  
La Chaux-de-Fonds—Zurich  
Grasshoppers—Bâle  
Servette—Lucerne  
Sion—Lausanne  
Young-Boys—Granges

#### LIGUE NATIONALE B

Bruhl—Berne  
Chiasso—Fribourg  
Moutier—Saint-Gall  
Soleure—Thoune  
Wettingen—UGS  
Winterthur—Xamax  
Aarau—Baden

**BOXE.** — S'imposant en puissance, le Nigérien Dick Tiger a conservé son titre mondial des poids mi-lourds, à Las Vegas, en battant l'Américain Roger Rouse par arrêt de l'arbitre (k.-o technique) après douze secondes de combat au douzième round. Gène, en début de match, par l'allonge supérieure de son challenger, qui boxait bien en retrait en utilisant son long direct de la gauche, Dick Tiger, malgré l'arcade sourcilière gauche légèrement coupée au cinquième round, malmena l'Américain à partir de la sixième reprise. Le bilan de ce championnat du monde s'est soldé par un échec puisque 3733 spectateurs seulement ont assisté au combat pour une recette de 44 500 dollars, ce qui, ajouté aux 50 000 dollars de la télévision, a tout juste servi à régler les garanties des deux boxeurs: 75 000 dollars à Tiger et 15 000 dollars à Rouse.

# ★ Genève en bref ★

**CONSEIL MUNICIPAL DE MEYRIN: Budget adopté.** — Le Conseil municipal de Meyrin a accepté le budget de la commune pour 1968, qui se monte à 3 835 300 ffr. et qui est équilibré. Il n'y aura pas de nouveaux centimes additionnels: l'augmentation de 6 à 8 des centimes additionnels pour l'aide à la vieillesse sera compensée par une baisse de 2,5 à 0,5 ct. pour les grands travaux.

**GENÈVE: Remise de diplômes.** — La remise des diplômes aux agents techniques diplômés des cours industriels du soir aura lieu vendredi 24 novembre, à 18 h., à l'Ecole technique supérieure. La remise des diplômes sera faite par le chef du Département de l'instruction publique, André Chavanne.

**CAMPS DE SKI ET CLASSES DE NEIGE AU CYCLE D'ORIENTATION.** — L'heureuse expérience faite l'hiver dernier par le Cycle d'orientation dans ses camps de ski et ses classes de neige l'a incité à les renouveler cette année.

Deux camps de vacances blanches auront lieu ainsi du 26 au 31 décembre.

bre 1967 et du 2 au 6 janvier 1968. En outre, dès la rentrée de janvier, et jusqu'aux vacances de Pâques, des classes de neige (partageant leur activité entre l'enseignement et le sport) seront organisées au camp des Rochaz à Champéry où un certain nombre d'aménagements ont été réalisés en fonction des expériences de l'an dernier. Ce sont donc près de 1800 élèves qui pourront bénéficier d'une semaine de grand air et de ski — sans que l'enseignement ait rien à y perdre; au contraire: les participants aux classes de neige de 1967, élèves et enseignants, ont unanimement constaté l'excellent esprit de classe et d'école qui avait résulté de cette mi-temps pédagogique en altitude.

Il faut malheureusement relever que l'opération ne touchera que le tiers environ des élèves du Cycle d'orientation: il n'existe pas, en nombre suffisant, des possibilités économiques de logement, et contrairement à ce qui se passe assez souvent en Suisse alémanique, l'enseignement secondaire ne dispose pas en montagne de ses propres maisons...

## Reflets du Conseil municipal Les Services industriels à la dérive

Lors de la séance de mardi soir, le conseiller administratif Picot a fait l'historique des Services industriels et expliqué le régime des concessions. Il est intéressant de voir qu'en 1882 la concession était disputée entre une société privée et la ville de Genève. Il s'agissait alors plus précisément de la concession pour l'usine de la Coulorenière qu'une société privée convoitait. Mais sur l'intervention de la ville, c'est celle-ci qui eut le contrôle de cette source d'énergie électrique à Genève. La concession qui fut accordée à la régie autonome a été signée pour nonante-neuf ans. Elle échoit donc en 1981. C'est cette échéance qui paraît-il rend aujourd'hui la situation des Services industriels aussi catastrophique. Pourquoi? Parce que la régie est tenue d'amortir jusqu'en 1981 son capital investi. Mais on pouvait prévoir bien à l'avance les difficultés qui guettaient la régie autonome et assainir la situation financière pendant qu'il en était encore

temps. On a préféré attendre, en se disant que la ville ou le canton se-raient là pour renflouer le bateau. manque de planification, comme l'a fort justement dit Christian Grobet, a conduit les Services industriels dans l'impasse. Tout ce qu'on propose aujourd'hui, c'est l'étalement des amortissements afin de garantir un bénéfice fictif et d'empêcher une augmentation des centimes additionnels. Mais on n'y trouve aucune proposition tendant à modifier le système des tarifs, à imposer plus les gros consommateurs, à prévoir un véritable plan d'équipement.

Tant que cela ne sera pas entrepris, le Parti socialiste refuse de cautionner un budget artificiel et recouvrant un marasme d'organisation. Si c'est au Conseil d'Etat à se déterminer et à faire des propositions, les socialistes qui en sont membres, sauront faire le nécessaire pour que le petit contribuable ne soit pas une fois de plus augmenté. C. A.

## VILLE DE GENÈVE



Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir un poste de

# COMPTABLE

au Service de la comptabilité générale

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- posséder le diplôme de l'école de commerce ou le certificat fédéral de capacité d'employé de bureau;
- avoir une excellente formation de comptable;
- pouvoir justifier de plusieurs années de pratique;
- avoir des connaissances du système à cartes perforées.

Tous renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, et à la Comptabilité générale, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

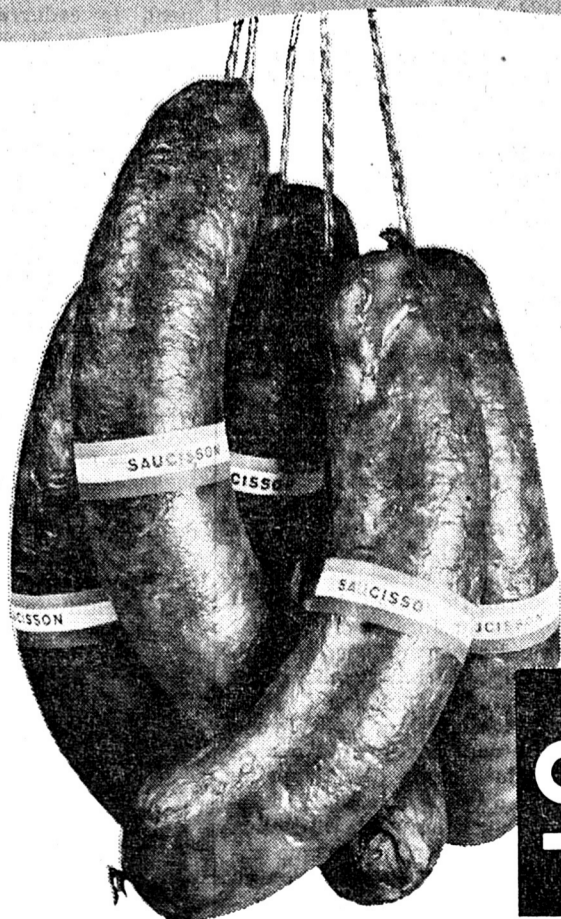
Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir jusqu'au lundi 11 décembre 1967 au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « comptable ».

Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



## La Chaux-de-Fonds



Pour votre prochain repas, nous vous suggérons:

# Saucisson jurassien

la pièce de 250 g. environ

2.30

et **CHOUROUTE** -85 le sachet de 1 kg.

ou **HARICOTS secs** 2.90 sans fils et sans grains 2 sachets de 100 g. au lieu de 3.30

et comme dessert: **vendredi samedi**

**MANDARINES CLÉMENTINE** le kg. 2.20  
**ROULADE AUX NOIX** 2.80  
**COURONNE DU JUBILÉ** 2.50

merveilleuse spécialité genre « panettone »

En action cette semaine:

# FARINE FLEUR —.75

le kilo au lieu de —.95









## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Double succès du gouvernement Wilson

Le Gouvernement britannique a enregistré mercredi un double succès dans le soutien de sa politique économique à la suite de la dévaluation de la livre. La Chambre des Communes a adopté, comme prévu, une motion gouvernementale approuvant les mesures « en relation avec la situation économique ». Le débat qui a précédé ce vote a été souvent extrêmement violent, et conservateurs et travaillistes n'ont pas ménagé les accusations réciproques d'incompétence ou de malhonnêteté. Mais, malgré l'atmosphère houleuse des Communes, l'issue du vote n'avait jamais fait de doute. Le succès remporté d'autre part par H. Wilson auprès des syndicats était prévisible, mais il n'en était pas acquis d'avance. Aussi, est-ce avec une vive satisfaction que le gouvernement a accueilli la décision du Conseil général du TUC (intersyndical) d'appuyer la politique gouvernementale en acceptant de ne pas invoquer l'augmentation de salaires, à condition que le gouvernement parvienne à maintenir la hausse des prix dans les limites raisonnables. Ainsi, approuvé par les

Communes et soutenu par les syndicats Harold Wilson a désormais les mains libres pour appliquer la politique de redressement économique qu'il s'est fixée comme objectif.

## « REQUINS » SUISSES ?

La ruée vers l'or que connaît actuellement la « City » de Londres, a son origine en Suisse, estiment les milieux financiers de la capitale britannique. Les ordres d'achat exceptionnels de métal précieux viendraient de banques suisses qui agiraient surtout pour le compte de clients arabes. Une banque suisse spécialisée dans le commerce lingots aurait fait un chiffre d'affaires record, apprend-on à Londres, d'une valeur très supérieure aux 20 tonnes d'or (10 millions de livres sterling) qui avaient changé de main lundi après la dévaluation.

James Callaghan, chancelier britannique de l'Echiquier, a annoncé mercredi soir au Parlement que la Grande-Bretagne allait transférer les 180 derniers millions de livres sterling des réserves en dollars à ses réserves en or et en monnaies convertibles.

## ONU: La résolution britannique sur le Proche-Orient adoptée à l'unanimité

Elle demande le retrait des troupes israéliennes

Le Conseil de sécurité a repris mercredi soir à 20 h. 56 GMT ses travaux sur la crise du Moyen-Orient. Il est saisi d'un projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Elle affirme entre autres principes que l'établissement d'une paix juste et durable dans le Moyen-Orient exige « le retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit » et « la cessation de tout état de belligérance » ainsi que « la reconnaissance de la souveraineté de chaque Etat de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ». Le président avait annoncé avant le vote

que la délégation soviétique lui avait signifié qu'elle n'insistait pas pour que son projet de résolution soit mis aux voix dans les circonstances actuelles.

Après l'adoption de la résolution britannique, Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, déclare que ce qui sera décisif, ce ne sont pas les termes de la résolution adoptée à New York, mais « l'esprit, l'attitude et la politique des Etats du Moyen-Orient ». « La paix ne peut intervenir qu'à la suite d'un accord et ne peut pas être imposée », dit M. Eban répétant qu'Israël présentera des propositions concrètes de paix lors de négociations avec ses voisins arabes.

Le conseil s'est ajourné « sine die ».

## ITALIE: Deux millions de grévistes

Deux millions de travailleurs italiens, des ouvriers agricoles pour la plupart, observent aujourd'hui un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour appuyer leurs revendications portant sur l'amélioration des salaires et la création d'emplois nouveaux. L'ordre de grève a été lancé par les trois grandes centrales syndicales: la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (démocrate-chrétienne), l'Union italienne des travailleurs (sociale-démocrate) et la Confédération générale italienne des travailleurs (socialiste et communiste).

## Chypre: Pas de négociation en vue

« La situation créée par les derniers événements à Chypre ne laisse place à aucune négociation entre la Turquie et la Grèce », aux termes du communiqué publié à l'issue d'un conseil des ministres qui s'est tenu cette nuit à Ankara et qui s'est prolongé pendant plus de six heures.

« La réponse de la Grèce à la note turque du 17 novembre ne contient aucun élément susceptible de modifier l'attitude de la Turquie et celle-ci persiste dans son irrévocable résolution d'assurer à tout prix la sécurité des Turcs de Chypre », poursuit le communiqué.

A Athènes, à 1 h. du matin (heure suisse), le Conseil supérieur de la défense nationale qui s'était réuni mercredi soir à 23 h. sous la présidence du roi Constantin, siégeait toujours.

On apprend d'autre part à Athènes de source généralement bien informée que la Turquie a demandé le retrait des forces grecques de Chypre et la destitution du général Grivas, commandant en chef avant d'examiner la proposition faite mardi par le Gouvernement hellénique d'ouvrir des négociations au sommet sur Chypre.

« Nous voulons la guerre... L'armée de Chypre. » Scandés par des milliers

d'étudiants, ces slogans ont retenti mercredi sur les principales artères d'Istanbul. Onze personnes ont été arrêtées au cours du meeting.

## APPEL DE M. THANT

Le secrétaire général M. Thant a adressé mercredi soir un « appel urgent » aux gouvernements de Chypre, de Grèce et de Turquie pour qu'ils observent toute la modération possible afin d'éviter l'ouverture d'hostilités au sujet de Chypre et il leur a annoncé l'envoi d'un représentant spécial pour les aider à réduire la tension actuelle. Le représentant est M. J. Rolz-Benet (Guatemala), sous-secrétaire de l'ONU pour les questions politiques spéciales.

M. Johnson a aussi envoyé un représentant à Ankara et à Athènes. Il s'agit de M. Cyrus Vance, ancien haut-fonctionnaire au Ministère de la défense des Nations Unies.

Le Gouvernement soviétique a rendu responsable l'OTAN de la situation qui règne à Chypre et a fait appel à la modération des intéressés.

Des dispositions d'urgence ont été prises à Chypre pour l'évacuation des résidents britanniques vers les bases militaires que la Grande-Bretagne détient encore dans l'île, apprend-on cette nuit à Londres.

## Athènes: Nouveau procès de « front populaire »

Le Tribunal militaire d'Athènes a rendu mercredi soir son verdict dans le second procès — commencé le matin — de dix-neuf membres du Front patriotique d'Aegaelo (faubourg d'Athènes). M. E. Daramitos, metteur en scène, considéré comme le chef du réseau, a été condamné à dix ans de prison, et M. V. Straris, professeur de mathématiques, à huit ans. Cinq autres accusés ont été condamnés à des peines de deux à quatre ans de prison avec sursis et les douze autres ont été acquittés. Tous étaient accusés d'avoir diffusé le bulletin du Front patriotique, « Nea Hallada », et des tracts contre le gouvernement.

## L'Angleterre n'est plus un empire

L'Angleterre tirait sa puissance et son autorité internationale de la colonisation. Aujourd'hui, la décolonisation ne lui a laissé que le souvenir d'un empire et les frais d'entretien d'un décorum et d'une cour royale, disproportionnés à son état actuel d'archipel européen.

Au lieu de procéder à une mutation par étapes que les faits imposaient, on a conservé un esprit impérial, on a vécu dans un climat de prospérité factice, basé sur le maintien d'un système d'échanges privilégiés dans le cadre du Commonwealth. Actuellement, aucun des Etats de l'Europe de l'Ouest ne peut vivre seul. Cela, l'Angleterre ne l'a compris que trop tardivement et elle le paie fort cher. Cette situation devrait attirer notre attention, et nos dirigeants se doivent d'étudier de très près les conversions nécessaires à l'économie et à l'industrie de notre propre pays, face à une Europe en construction.

A la Chambre des communes, le porte-parole de l'opposition conservatrice a mis en évidence le fait que la dévaluation de la livre arrive pour la troisième fois alors que les travaillistes sont au pouvoir. Par contre, il a été bien incapable d'énoncer même le début d'un plan d'économie politique de remplacement. Et il s'est surtout bien gardé de rappeler les circonstances financières désastreuses qui existaient par l'incurie gouvernementale de son parti au moment où les travaillistes étaient appe-

lés au pouvoir. Il est nécessaire d'attendre pour savoir la part prise par le capitalisme international dans la chute de la valeur de la livre. Ses manœuvres spéculatives ne doivent pas avoir été sans effets. Nous devons bien comprendre que le monde capitaliste ne tolère pas l'arrivée de la gauche au pouvoir dans n'importe quel pays, sans tenter de la dicréditer et de freiner son influence par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

## ERRATUM

Dans mon article de samedi 18 novembre sur l'Allemagne fédérale, le compositeur a glissé des erreurs monumentales que le correcteur a laissé passer. Parmi les terres allemandes perdues après la deuxième guerre mondiale, ils me font dire que l'URSS a annexé la Russie orientale; il s'agit naturellement de la Prusse orientale. Ils me font dire plus loin qu'il y a en Allemagne fédérale quelques centaines de millions de chômeurs (!!!) et que des dizaines de millions de mineurs de la Ruhr sont menacés de perdre leur emploi. Il s'agit naturellement de milliers et non de millions dans les deux cas. Il suffisait d'un instant de réflexion pour éviter ces erreurs. J.-H. D.

EUGÈNE MALÉUS.

## EN QUELQUES LIGNES

● STOCKHOLM. — Ralph Schoenman, secrétaire privé de Lord Bertrand Russel, a été retenu par la police suédoise hier soir à son arrivée à Stockholm. Il est gardé à vue.

● CHANDIGARH. — Mercredi, est décédé à l'âge de 82 ans, à Chandigarh (Inde), M. Tara Singh, l'ancien chef des Sikhs, qui fut l'une des personnalités indiennes les plus discutées.

● SAIGON. — En trois vagues successives, près de deux cents Vietcong se sont lancés, cette nuit, à l'assaut de positions américaines, à douze kilomètres seulement au sud-ouest des faubourgs de Cholôn (Saigon). C'est la première fois que le Vietcong attaque si près de la capitale sud-vietnamienne.

● BERLIN. — M. Julius Balkow a été démis de ses fonctions de vice-président du Conseil des ministres d'Allemagne de l'Est.

● BONN. — La « Beethovenhalle », à Bonn, a abrité mercredi, une cérémonie à la mémoire des Allemands qui ont porté secours aux Juifs persécutés par les nazis.

● PARIS. — Une peine de huit jours de prison a été requise contre le chanteur français Johnny Halliday qui répondait à plusieurs infractions au Code de la route. Le jugement sera prononcé le 13 décembre.

● TOKYO. — Le Dr James Watson, Prix Nobel américain, a réussi, pour la première fois au monde, à créer de la matière vivante, organisée, en l'occurrence un virus.

● DJAKARTA. — Des dizaines d'officiers de l'armée chinoise populaire opèrent secrètement dans l'ouest de Java, préparant la guérilla, a annoncé le journal indépendant « Ampera ».

● ALBERTVILLE. — Une automobile dans laquelle se trouvaient deux cadavres a été découverte dans la retenue du barrage de Roseland, au-dessus d'Albertville (Savoie).

● BELGRADE. — Les dépenses pour la défense nationale yougoslave pour l'année 1968 seront augmentées de 65 milliards de dinars (52 millions de dollars) par rapport à celles de 1967, et se chiffreront à 638 milliards de dinars (510 millions de dollars), soit 6,02 % du revenu national.

● PARIS. — M. de Gaulle, président de la République française, a célébré mercredi son 78<sup>e</sup> anniversaire.

● LONDRES. — Le crédit demandé par la Grande-Bretagne au Fonds monétaire international sera accordé dans quelques jours, a indiqué mercredi soir aux Communes James Callaghan.

● HONG-KONG. — Le dollar de Hong-kong qui avait été dévalué de 14,3 % dimanche, a été révalué de 10 %.

● LA NOUVELLE DELHI. — Le Gouvernement indien a décidé d'augmenter les salaires des fonctionnaires qui accepteront de se faire stériliser. En outre, tous ceux qui accepteront de se faire stériliser recevront, comme prime, un transistor.

● ROME. — La délégation syndicale du Vietnam du Nord, qui a été invitée en Italie par la Confédération générale italienne du travail, d'extrême-gauche, a été reçue mercredi matin au siège du parti, par F. de Martino, secrétaire général du Parti socialiste unifié d'Italie. F. Martino a expliqué à ses hôtes de Hanoi la position des socialistes italiens, qui s'opposent aux bombardements américains au Vietnam du Nord et sont convaincus de l'impossibilité d'une solution militaire du conflit.

● KINSHASA. — Cent quinze anciens gendarmes katangais sont arrivés mercredi soir à Kinshasa à bord d'avions spéciaux en provenance de Kigali (Ruanda), où les ex-gendarmes s'étaient réfugiés après avoir participé à la révolte de Bukavu.

Le reproche que l'on peut éventuellement adresser à H. Wilson est d'avoir péché par optimisme, d'avoir trop attendu avant de procéder à la dévaluation de la livre rendue inévitable par l'accumulation d'impondérables.

En effet, à l'héritage désastreux laissé par le gouvernement conservateur sont venus s'ajouter: les répercussions économiques de la guerre du Moyen-Orient, celles provenant de la fermeture du canal de Suez, les frais supplémentaires résultants des troubles de Hong-kong et d'Aden. On peut y ajouter les difficultés rencontrées dans la volonté de H. Wilson de réduire le contingent des troupes anglaises d'occupation en Allemagne, face au veto apporté par la France à l'entrée de son pays dans le Marché commun. Devant l'attitude négative du général de Gaulle, H. Wilson ne pouvait mécontenter ni les Etats-Unis sans être assuré de l'entrée de son pays chez les Six, ni l'Allemagne, qui peut, elle l'aider à en trouver le chemin. De ce double obstacle est résulté le maintien du contingent militaire, inutile et préjudiciable à l'économie anglaise.

Les mesures prises par H. Wilson sont dures et impopulaires; elles ne seront valables que si elles sont marquées par une répudiation de l'héritage du capitalisme anglais. Le moment de tourner le dos et d'oublier le passé est arrivé.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Une motion de censure contre le gouvernement de M<sup>me</sup> Indira Gandhi a été déposée hier au Parlement central de La Nouvelle-Delhi par les partis d'opposition, hier soir, du gouvernement du Bengale occidental et celle intervenue 24 h. avant dans le petit Etat d'Haryana. On apprend d'autre part que le gouvernement de coalition de l'Etat du Pendjab a été forcé de démissionner.

● WASHINGTON. — L'attitude « hostile » de la France dans la crise du sterling et dans les efforts multilatéraux pour aider la Grande-Bretagne pourrait être l'annonce d'une offensive française contre le dollar, craint-on dans les milieux économiques américains.

● WASHINGTON. — Le Sénat américain a adopté mercredi un projet de loi apportant d'importantes réformes au système de la sécurité sociale. Le projet doit encore être soumis à la Chambre des représentants qui lui donnera sa forme définitive.

● GENÈVE. — Le ministre Kennan, de la mission permanente de l'Irlande à Genève, a signé le protocole d'accession de son pays, dès le 22 décembre prochain, à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'Irlande devient ainsi la 75<sup>e</sup> partie contractante au GATT.

● LE CAIRE. — La Constitution provisoire de la République du Yémen a été entérinée mercredi au cours d'une réunion commune du Conseil présidentiel et du Conseil des ministres du Yémen.

● BANGKOK. — La Thaïlande enverra des troupes opérationnelles, fortes de 10 500 hommes, au Vietnam, six mois après avoir reçu l'aide militaire promise par les Etats-Unis.

● LONDRES. — Un député travailliste, R. Crawshaw, a démissionné du groupe travailliste aux Communes, dont il était le chef adjoint, pour protester contre la dévaluation de la livre.

## Jura: Séance de la Commission des 24

A l'issue de la séance de la Commission des 24, A. Ory, chef de l'Office des relations publiques du canton de Berne, a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a notamment donné lecture du communiqué suivant: « La commission des 24, chargée d'élaborer un mémoire dans l'affaire jurassienne, s'est réunie mercredi après-midi à Berne, sous la présidence de M. Bauder, président du Conseil exécutif bernois. Elle a pris acte avec satisfaction des résultats de l'enquête menée ces derniers mois auprès des organisations politiques, économiques et culturelles du canton. Désireuse de compléter encore son information, elle a décidé d'organiser dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain, une série de rencontres avec des représentants des partis politiques du Jura et de l'ancien canton. Ceux-ci auront ainsi l'occasion de préciser leur position et de répondre aux questions des membres de la commission.

» Il a été convenu que les membres de la députation jurassienne pourront assister à ces rencontres à titre d'observateur. La commission a, en outre, décidé de poursuivre ses efforts en vue d'ouvrir un dialogue avec le Rassemblement jurassien. Elle a chargé une délégation comprenant 9 membres, présidée par M. Weibel, ancien conseiller national de Laufon, de procéder aux prises de contact nécessaires.

» La prochaine séance plénière de la Commission des 24 a été fixée au 18 décembre prochain.

Au cours de la discussion, A. Ory a déclaré que 26 des 39 interlocuteurs consultés avaient déjà fait parvenir leur réponse à la Commission des 24. On note parmi les organisations qui ont déjà répondu, tous les partis politiques jurassiens, ainsi qu'une grande partie de ceux de l'ancien canton. En outre, quatre dates de rencontres ont déjà été fixées, et l'on estime que les travaux de la commission seront,

comme prévu, terminés pour le 31 mars prochain.

A la question de savoir s'il y avait certaines similitudes de vues dans les réponses reçues, A. Ory a répondu que c'était là le travail de la Commission des 24 de trouver une synthèse.

Enfin, le chef de l'Office des relations publiques a souligné que le plan d'action présenté le 17 mars dernier par le Gouvernement bernois n'excluait pas « un contact direct entre le Conseil exécutif et le Rassemblement jurassien ». Toutefois, ces contacts ne sont pas possibles aussi longtemps que la commission en est encore à la phase informative.

En ce qui concerne l'effectif réel de la commission, il faut signaler que le 24<sup>e</sup> membre est actuellement connu, il s'agit de M. Choulat, de Delémont, représentant des milieux catholiques. D'autre part, M. Tschäppät, président de la ville de Berne, a démissionné et n'a pas encore été remplacé.